



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 26 juin 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

**Étaient présents :** **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.14) **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.7), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 1.1.11), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (jusqu'au 2.2), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 1.1.14), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Pauline JEANNIN (à partir du 1.1.7), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.2 et à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.4) **Beure :** M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Busy :** M. Alain FELICE **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Chalezeule :** Mme Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 5.4) **Dannemarie-sur-Crête :** Mme Catherine DEMOLY (à partir du 0.3), M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **François :** M. Eric PETIT **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à partir du 1.1.10), Mme Ada LEUCI (à partir du 0.2) **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET **Nancray :** M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Novillars :** M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 2.2) **Osselle :** Mme Sylvie THIVET **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey :** Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'au 1.1.4) **Routelle :** M. Daniel CUCHE **Saône :** M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT, **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT, **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN (jusqu'au 1.1.11), **Vaire-Arcier :** M. Charles PERROT **Vaire-le-Petit :** M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4)

**Étaient absents :** M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Anne VIGNOT, M. Bertrand ASTRIC, M. Philippe COURTOT, Mme Marie-Pascale BRIENTINI, Mme Brigitte ANDREOSSO, Mme Oriane DELAGUE, Mme Martine GIVERNET, Mme Catherine CUINET, M. Hugues TRUDET, Mme Francine MARTIN, Mme Pascale HANUS, Mme Christine BITSCHENE, Mme Julie BAYEREL

**Secrétaire de séance :** M. Daniel HUOT

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU (jusqu'au 1.1.13), E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.6), T. BIZE (à partir du 1.1.12), P. BONNET (à partir du 2.3), P. BONTEMPS (à partir du 1.2.1), G. CHALNOT, YM. DAHOUI, A. GHEZALI, P. JEANNIN (jusqu'au 1.1.6), D. POISSENOT, M. VIENET (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), A. VIGNOT, M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.3), O. DELAGUE, M. GIVERNET, F. MARTIN, P. HANUS, N. WEINMAN (à partir du 1.1.5), D. JACQUIN (à partir du 1.1.12), J. BAYEREL

**Mandataires :** F. BAILLY (jusqu'au 1.1.13), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT (à partir du 1.1.12), L. FAGAUT (à partir du 2.3), AS. ANDRIANTAVY (à partir du 1.2.1), T. MORTON, M. LOYAT, D. DARD, C. DEVESA (jusqu'au 1.1.6), C. MICHEL, J. GROSPERRIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), C. CAULET, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), E. PETIT, F. LOPEZ, D. HUOT, P. DUCHEZEAU, J. KRIEGER (à partir du 1.1.5), JP. MICHAUD (à partir du 1.1.12), P. CHANEY

**Délibération n°2014/002491**

**Rapport n°1.1.4 - Compte Administratif 2013**

## Compte Administratif 2013

**Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

### Résumé :

Le vote du compte administratif 2013 (CA 2013) permet de clôturer les comptes de l'année 2013. Il doit avoir lieu au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant, après approbation du compte de gestion du comptable. Le compte administratif constitue une photographie exhaustive des réalisations budgétaires. Il mesure l'ensemble des moyens mobilisés pour réaliser les politiques et les projets communautaires. Il permet également de comparer les prévisions aux réalisations et d'apprécier la situation financière du Grand Besançon. En 2013, le budget réel global consolidé du Grand Besançon s'est traduit par une réalisation de 251,7 M€ en dépenses et de 315,3 M€ en recettes.

### Introduction

#### **I. Des stratégies d'agglomération intégrées dans de multiples espaces de coopération**

L'année 2013 a été marquée par de nombreuses réflexions stratégiques. Le Grand Besançon en lien avec la Ville de Besançon a approuvé le 17 janvier 2013 le projet « Grand Besançon 2030, l'agglomération capitale », le Conseil régional a adopté son nouveau Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire à l'Horizon 2030 et le Conseil Général a révisé son document d'orientation Doubs 2017.

L'année 2013 a également été mise à profit pour consolider les schémas stratégiques de notre agglomération. En articulation avec le SCoT, plusieurs schémas sectoriels renforcent la vision à moyen terme de nos politiques publiques : le Plan Climat Energie Territorial (PCET) est en phase de mise en œuvre, le Plan Local de l'Habitat (PLH) a été approuvé et le Plan de Déplacement urbain (PDU) a été arrêté au Conseil Communautaire du 19 décembre 2013.

L'agglomération a poursuivi son dialogue avec d'autres territoires à travers la création du pôle métropolitain Centre Franche-Comté en partenariat avec quatre autres EPCI membres. La déclaration d'intérêt avec Dijon préfigure les futures coopérations avec l'agglomération dijonnaise et notre alliance avec la Chaux-de-Fonds nous inscrit au sein de la nouvelle stratégie transfrontalière de développement de l'Arc jurassien franco-suisse.

#### **II. Une année 2013 riche en projets**

Clôturant un mandat riche en projets pour l'agglomération, l'année 2013 a été une année marquée par des projets importants comme en témoignent notamment la relance du projet de développement de la zone d'activité des Marnières, la fin des principaux travaux du Tram, l'ouverture de la Halte d'Ecole Valentin, le lancement du projet de pépinière maraîchère ou l'inauguration du nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional à la Cité des Arts.

#### **A/ Un fort investissement sur nos zones d'activités et de nombreux soutiens aux entreprises de notre territoire**

L'année 2013 s'inscrit en cohérence avec la stratégie 2015 « Grand Besançon Entrepreneurial, technologique et tertiaire ». En matière de développement du foncier d'entreprise, des moyens importants ont été mis sur les zones d'activités des Portes de Vesoul, des Hauts de Chazal sur le Parc Nouvelle Ere (ZAC BFC TGV à Auxon) et plus particulièrement sur celle des Marnières afin de procéder à des acquisitions et des études de faisabilité liées à la future programmation.

Le soutien à la formation, à l'innovation et à la recherche s'est poursuivi concrètement par l'intermédiaire du fonds régional d'aide à l'innovation (FRI), les projets de recherche sur la santé et le vieillissement, l'aide au loyer à travers le FIE (Fonds d'Intervention Economique) et le soutien aux réseaux accompagnant les futurs créateurs de TPE.

Des actions de prospection se sont poursuivies sur les quatre marchés prioritaires de la stratégie économique complétée par une campagne de communication permettant de rendre visible l'offre et les atouts de notre territoire.

B/ La poursuite du renforcement de notre système de transports en site propre (TCSP)

Le Grand Besançon a poursuivi la réalisation du système TCSP adopté en 2005 en poursuivant par la réalisation de la ligne de tramway qui sera inauguré en 2014. Par ailleurs, les budgets annexes de la DSP et des services affréteurs relatifs à la mise en place de l'offre GINKO ont permis l'exploitation du réseau GINKO.

En 2013, les travaux de réalisation des haltes et de l'infrastructure ferroviaire Nord ont permis l'ouverture de la halte d'Ecole-Valentin en septembre 2013. La réalisation d'un site propre de bus entre TEMIS et la gare Viotte via le Campus de la Bouloie a fait l'objet d'études préliminaires. Les travaux de modification du dépôt bus de Planoise se sont poursuivis. Ce dernier sera mis en exploitation en 2014.

Le Plan de Déplacement Urbain a été arrêté en 2013. Il a permis de préciser les orientations futures de l'agglomération en matière de transports en traitant des problématiques liées à l'urbanisme de proximité, à la performance des transports en commun, à la structuration des espaces publics et aux nouvelles mobilités.

C/ La mise en œuvre de notre Plan Climat Energie Territorial et l'accompagnement économique des circuits courts en matière d'agriculture périurbaine.

La mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial 2012-2014 s'est traduit en 2013 par de nombreuses initiatives dont la réalisation d'un Plan d'Approvisionnement territorial en matière de bois-énergie, le lancement de la labellisation Cit'ergie, les diagnostics en matières d'éclairage public dans les communes.

En application de la Charte de l'agriculture de l'agglomération bisontine, les marchés permettant la création d'une pépinière et d'une zone d'activités maraîchères ont été lancés et contribueront à l'installation future de maraîchers et au développement des circuits courts d'approvisionnement sur notre territoire.

La qualité des espaces, des sites et de la biodiversité constitue un axe fort de la politique environnementale du Grand Besançon et plusieurs actions ont été menées en 2013 sur les collines de la Vallée du Doubs, les centres de villages et l'isolation des bâtiments communaux.

En matière de déchets, la mise en place de la redevance incitative en 2012 a commencé à produire ses premiers effets en matière de baisse du nombre de déchets collectés. En 2013, les investissements ont portés principalement sur les acquisitions de matériel de transport et de conteneurs et de points d'apport volontaire.

Parce que l'eau et l'assainissement sont des enjeux pour l'avenir du territoire, une étude des réseaux et des équipements d'assainissement a été initiée en 2013.

D/ La mise en œuvre de notre Plan Local de l'Habitat et l'approbation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

En matière d'habitat, 2013 marque l'entrée en vigueur du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH), exécutoire depuis décembre 2013 et couvrant la période 2013 à 2019. Cet outil de programmation a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en termes de logements et d'hébergements en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les communes de l'agglomération.

L'année 2013 marque également l'achèvement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les principaux investissements ont portés cette année sur le soutien à la construction et la réhabilitation de logements dans le parc public. Dans le parc privé, l'investissement s'est concentré sur les projets destinés à améliorer l'efficacité énergétique des logements des propriétaires occupants modestes ou bailleurs.

Le volet Politique de la Ville a permis l'adoption du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui fixe les obligations des collectivités compétentes en termes de réalisation d'équipements à destination des populations nomades pour la période 2013-2018.

E/ L'inauguration du Conservatoire à Rayonnement Régional à la Cité des Arts dynamise la mise en réseau des activités culturelles à l'échelle de l'agglomération

Accompagnant l'ouverture du nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional à la Cité des Arts, la politique culturelle s'est concentrée sur la mise en réseau des acteurs du territoire par le soutien renforcé aux écoles de musiques identifiées comme « structurantes ». Par ailleurs, le fonds d'aide a soutenu de nombreuses manifestations culturelles, sportives ou patrimoniales

En 2013, le Grand Besançon a poursuivi son action visant à améliorer l'accueil et à développer l'offre d'activités touristiques. L'agglomération assure ou délègue l'entretien et le fonctionnement des trois haltes fluviales du port d'agglomération et la promotion de la filière fluviale à travers des manifestations comme « Jour de Plaisance » ou « Au fil du Doubs ».

Le renforcement des équipements structurants d'agglomération s'est poursuivi à travers le soutien aux circuits pédestres et VTT, aux aires de camping-cars. L'appui au Musée de Nancray, au nouveau dispositif multimédia 3D de la Citadelle et la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO des fortifications Vauban en sont les exemples les plus parlants.

Le rapport de présentation du compte administratif 2013 est composé comme suit :

- la 1<sup>ère</sup> partie présente les principaux chiffres du compte administratif consolidé,
- la 2<sup>ème</sup> partie met à jour la rétrospective budgétaire,
- la 3<sup>ème</sup> partie décrit précisément les résultats financiers pour chacun des budgets (budget principal et budgets annexes Transports, CRR, Déchets, Zone du Noret, Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul).

En annexes :

- les réalisations concrètes 2013 de chacune des commissions,
- les tableaux budgétaires détaillés par grands postes,
- la présentation par chapitres budgétaires,
- la présentation des ratios financiers du budget principal.

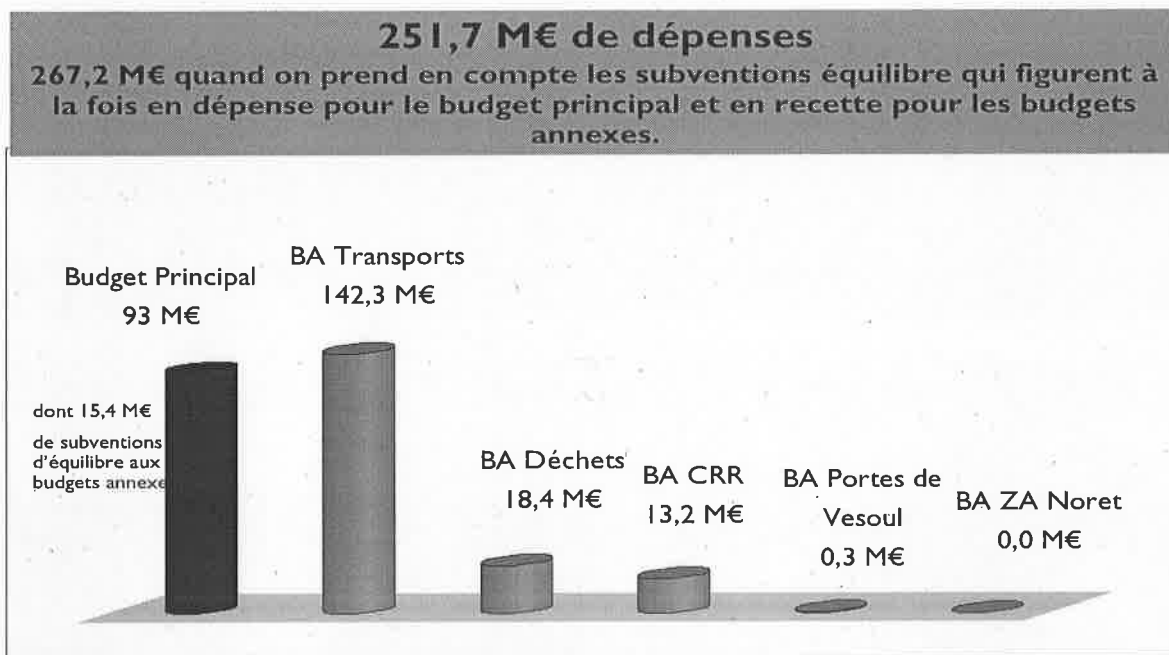
## Partie I - Les équilibres du compte administratif 2013 consolidé

Alors que le budget primitif établit des prévisions de dépenses et de recettes pour un exercice donné, le compte administratif (CA) est fondé sur les réalisations de l'exercice écoulé : c'est donc lui qui permet le mieux d'appréhender la situation financière réelle du Grand Besançon.

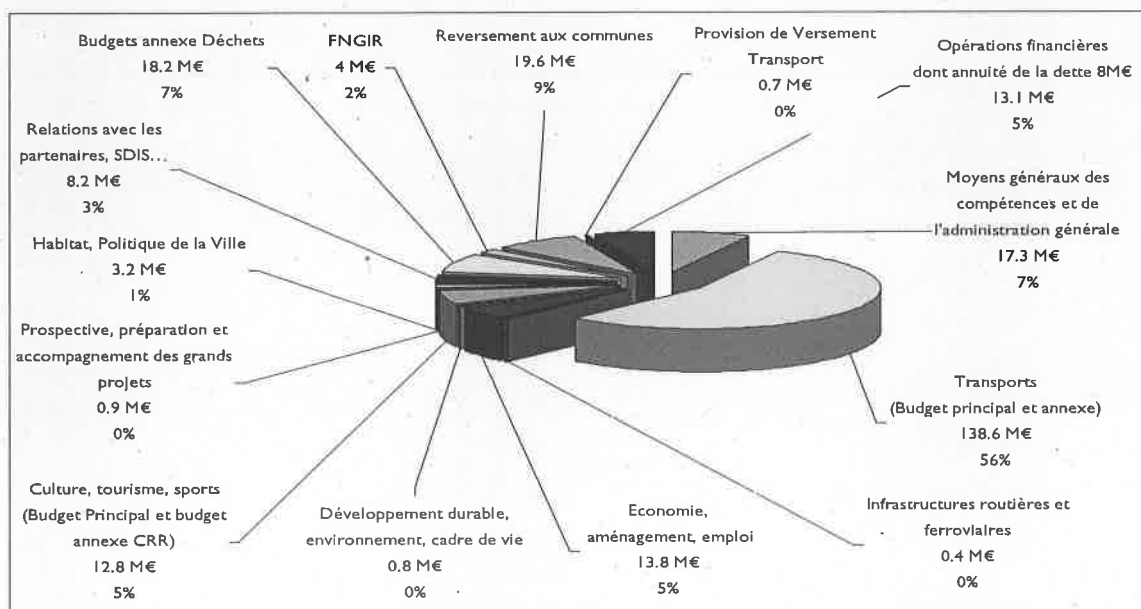
Le CA 2013 consolidé réel (investissement et fonctionnement) s'établit à **315 295 239 € en recettes** et à **251 742 818 € en dépenses**. Le Grand Besançon a réalisé **94 % des recettes** et **75 % des dépenses** prévues au budget 2013.

### I. Les dépenses réelles consolidées

#### A/ Les dépenses par budget



#### B/ Les dépenses par compétences



## C/ Des dépenses d'investissement dynamiques

Forte de sa situation financière saine, le Grand Besançon a poursuivi une politique de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement à la fois ambitieuse et compatible avec sa stratégie financière et sa capacité d'endettement.

**En 2013, tous budgets confondus, le Grand Besançon a investi pour ses projets 129 M€ dont 108 M€ financés par le versement transport sur le budget annexe transports.** Pour rappel le montant des investissements 2012 était de 91,5 M€ (cf. délibération du CA 2012). Ainsi, ce sont plus de 38 M€ d'investissements supplémentaires en 2013.

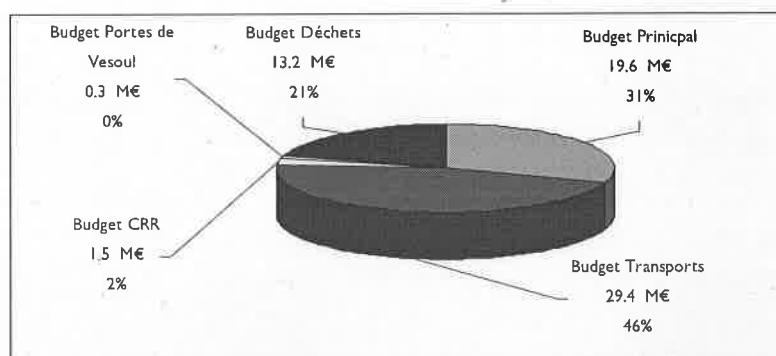
Bien que les investissements sur le budget annexe CRR connaissent une inflexion du fait de la fin des travaux sur la Cité des Arts (- 9 M€ en 2013 par rapport au CA 2012), les investissements sur le budget annexe transports et sur le budget principal ont augmenté respectivement de + 43 M€ (poursuite de travaux conséquents sur le tramway) et + 4 M€ en 2013 (cf. partie 3).

**Au total, depuis 2001, le Grand Besançon a investi 458 M€, soit une moyenne de 35,2 M€ /an.**

\* cf annexe 2 : graphique 1 les dépenses d'investissement depuis 2001 et graphique 2 le financement des investissements 2013.

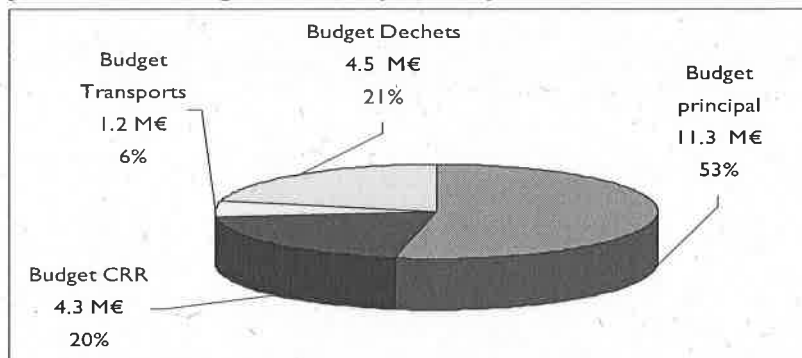
## D/ Les dépenses de fonctionnement

### **I. Les charges des compétences sont impactées par les mutualisations**



Les charges des compétences consolidées s'élèvent à 64 M€ en 2013. Elles représentent 25,4 % des dépenses consolidées 2013. Depuis le 1er janvier 2013, les services mutualisés sont rattachés au Grand Besançon. Ainsi, le Grand Besançon prend en charge les budgets communs aux trois collectivités pour plusieurs services (TIC, Documentation, mission financement européens, navette courrier, Fonction Achat et Commande Publique). Une refacturation est réalisée auprès du CCAS en fin d'exercice, la Ville de Besançon connaît, quant à elle, une réduction du montant de l'ACTP versée (moindre dépense pour le Grand Besançon). Par ailleurs, les frais de locations immobilières et charges locatives augmentent du fait du transfert au Grand Besançon, le 1er janvier 2013, du bail qui relevait précédemment de la Ville de Besançon et qui concerne les locaux du 2 rue Plançon accueillant le DTIC et le Comité des Œuvres Sociales (COS) ainsi qu'une centaine de places de parking.

## 2. Les charges de personnel sont également impactées pas les mutualisations



Les charges brutes de personnel consolidées s'élèvent à 21,3 M€ en 2013. Elles représentent 8,5 % des dépenses consolidées 2013.

A noter, l'analyse des charges de personnel doit intégrer la mutualisation des services intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Pour ces derniers, deux mécanismes de refacturation coexistent :

- les charges sont refacturées au CCAS l'année en cours, sur la base du dernier CA voté, par l'émission d'un titre de recettes par la CAGB,
- les charges sont refacturées à la Ville de Besançon l'année en cours, sur la base du dernier CA voté, par une moindre dépense. L'ACTP versée à la Ville de Besançon a été diminuée (cf délibération du 21 novembre 2013).

## 3. La contribution du budget principal aux budgets annexes respecte les pactes de soutenabilité

Elle a coûté 15,4 M€ au budget principal (contribution mandatée fin 2013 sur la base d'estimations de réalisations). Ce qui revient à **15 281 832 €** en considérant la subvention d'équilibre réelle transports hors TCSP.

Les subventions d'équilibre représentent 21,2 % des dépenses de fonctionnement du budget principal, ce qui dépasse le montant des dépenses de personnel du budget principal (15,6 %) et se rapproche des charges nettes des compétences de ce même budget (23,5 %).

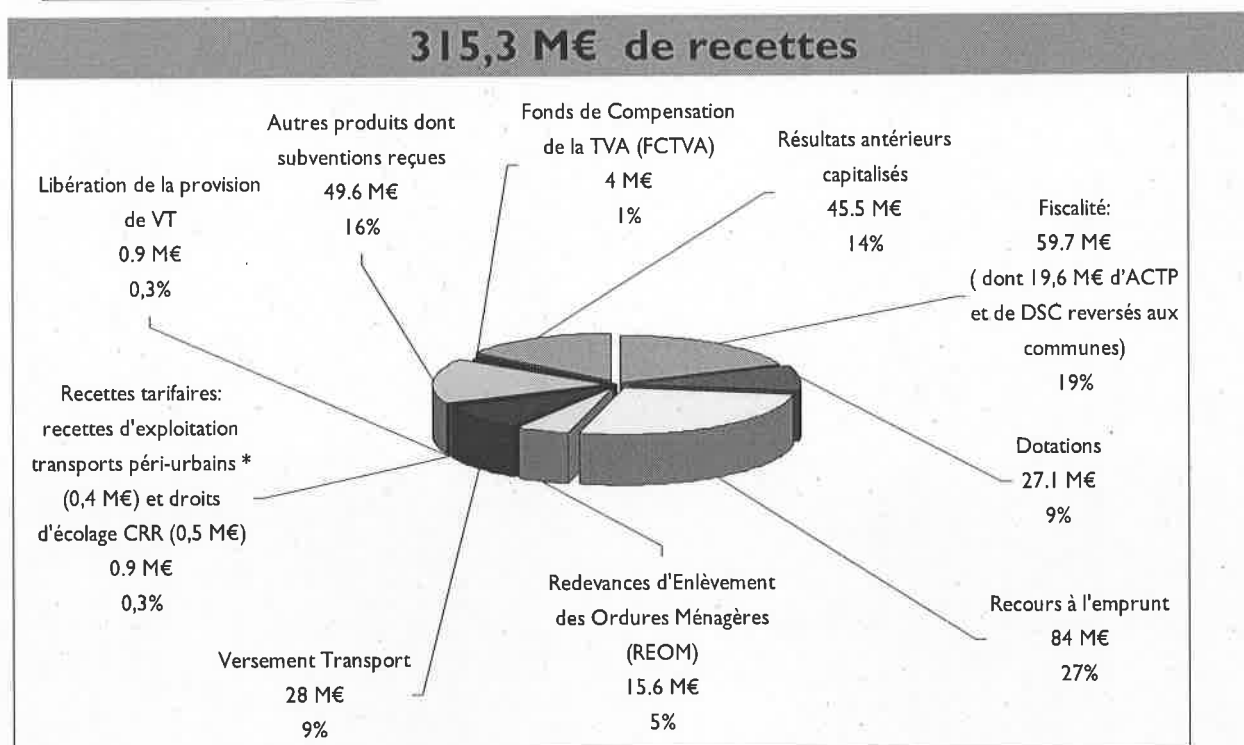
La participation du budget principal aux budgets annexes diminue de -1,9 % par rapport à 2014. Cette baisse s'explique notamment par l'évolution de la participation aux budgets annexes CRR et Transports hors TCSP (cf. partie 3 - Les budgets annexes).

**Ainsi, comme les années précédentes, les pactes de soutenabilité qui fixent des montants plafonds aux subventions d'équilibre transports hors TCSP et CRR, sont respectés en 2013.**

	2012	2013	Evolution en €	Evolution en %
Subvention d'équilibre Transports hors TCSP	35 900 000	11 000 000	<b>-24 900 000</b>	-69.4%
dont Subvention d'équilibre <u>réelle</u> Transports (hors TCSP)	10 948 473	10 860 423	<b>-88 050</b>	-0.8%
Subvention d'équilibre CRR	4 600 000	4 420 000	<b>-180 000</b>	-3.9%
Subvention d'équilibre ZA Noret	23 079	1 409	<b>-21 669</b>	-93.9%
<b>TOTAL des subventions d'équilibre</b>	<b>40 523 079</b>	<b>15 421 409</b>	<b>-25 101 669</b>	-61.9%
<b>TOTAL des subventions d'équilibre réelles</b>	<b>15 571 552</b>	<b>15 281 832</b>	<b>-289 720</b>	-1.9%

Rappel : Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT) = Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT

## II. Les recettes consolidées



\* Les recettes de billetterie sur le réseau urbain sont conservées par le délégataire conformément au contrat de DSP. Pour information, les recettes perçues par le délégataire se sont élevées à 8,9 M€ en 2012 (source : dernier rapport d'activité du délégataire).

⇒ Cf. annexe 2- tableau I relatif aux dépenses et recettes réelles consolidées.

## III. Les résultats consolidés

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	129 486 361.46 €	157 305 866.10 €
	Dépenses réalisées d'ordre	11 923 043.34 €	3 774 136.74 €
	<b>Total</b>	<b>141 409 404.80 €</b>	<b>161 080 002.84 €</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	161 844 044.49 €	188 500 604.44 €
	Recettes réalisées d'ordre	1 475 987.29 €	14 221 192.79 €
	<b>Total</b>	<b>163 320 031.78 €</b>	<b>202 721 797.23 €</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>9 559 276.80 €</b>	<b>-41 709 508.62 €</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>31 469 903.78 €</b>	<b>-67 714.23 €</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>31 402 189.55 €</b>	

Le détail des résultats par budget figure en partie III.

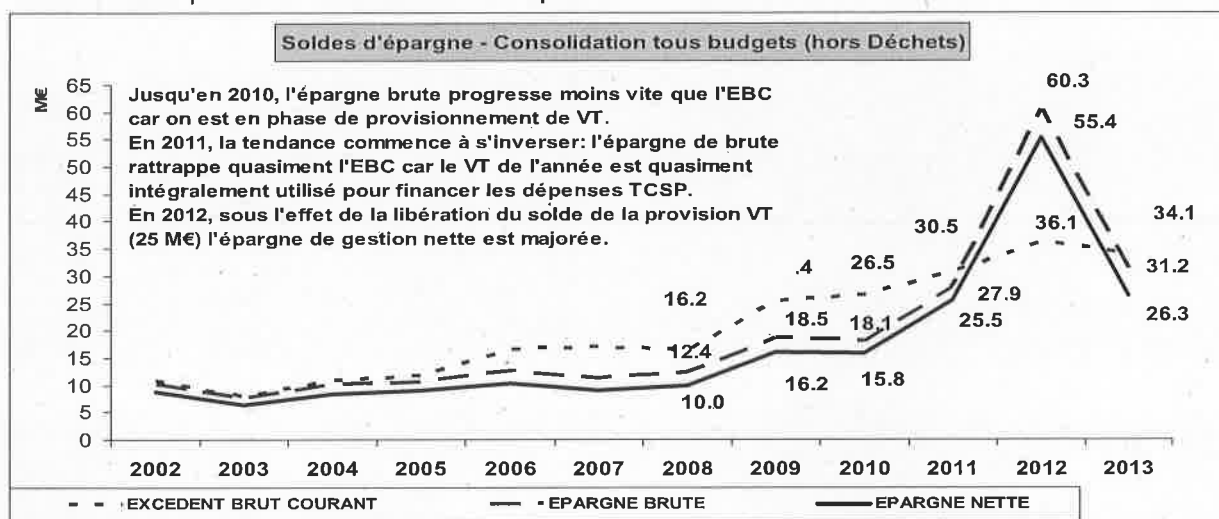


## Partie 2 - Evolutions rétrospective 2002-2013 (hors budget annexe Déchets)

La santé financière d'une collectivité se mesure notamment à l'aune de quelques grands indicateurs, principalement les ratios d'épargne et de désendettement. L'analyse financière est réalisée en consolidant les données de tous les budgets à l'exception du Budget annexe déchets, autonome financièrement (pas de subvention d'équilibre du budget principal) et équilibré par nature.

### I. Des niveaux d'épargnes satisfaisants

Le Grand Besançon bénéficie d'une situation financière favorable au regard des soldes d'épargne consolidés. Il dispose d'un niveau d'autofinancement important qui constitue une garantie de la capacité à assumer les emprunts actuels et futurs. Fin 2013, l'épargne nette s'élève ainsi à 26,3 M€. L'année 2012 a connu une épargne nette mécaniquement exceptionnelle de 55,4 M€ du fait de la libération de la provision de versement transport.



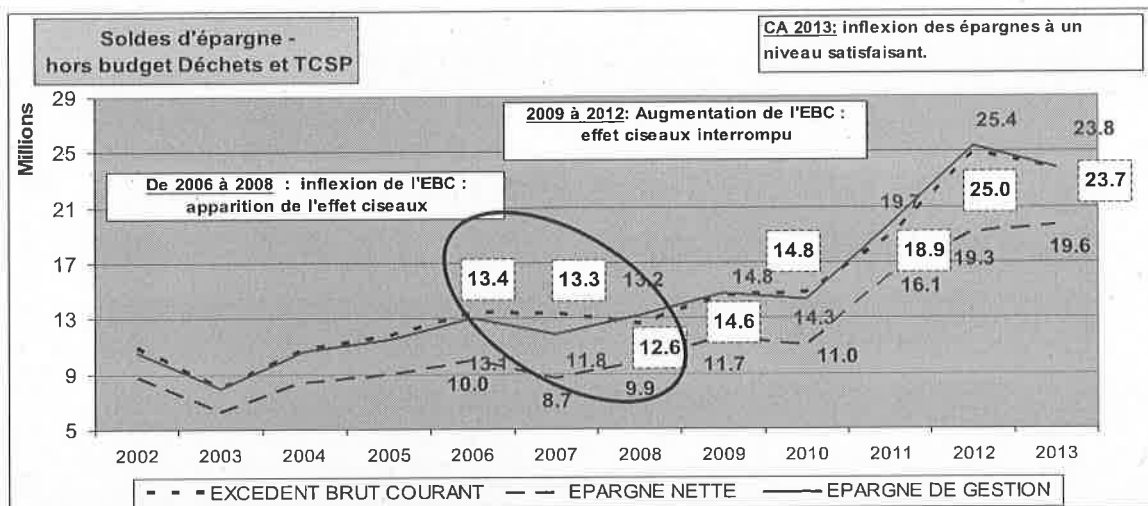
L'Excédent Brut Courant (EBC) matérialise la différence entre les produits courants et les charges courantes. Ce solde met en évidence la capacité de la CAGB à maîtriser l'évolution de ses charges par rapport à ses ressources.

Quand on retranche de l'EBC le solde des produits exceptionnels larges (y compris provision) on obtient l'Epargne de Gestion.

Après avoir payé les intérêts de la dette grâce à l'Epargne de Gestion on obtient l'Epargne Brute, puis après le remboursement du capital de la dette, l'Epargne Nette qui représente la capacité d'autofinancement de la CAGB.

Dans les deux graphiques ci-dessus, l'EBC 2010 a été retraité de l'opération ponctuelle (équilibrée en dépenses et recettes) de la régularisation TVA sur la DSP transports.

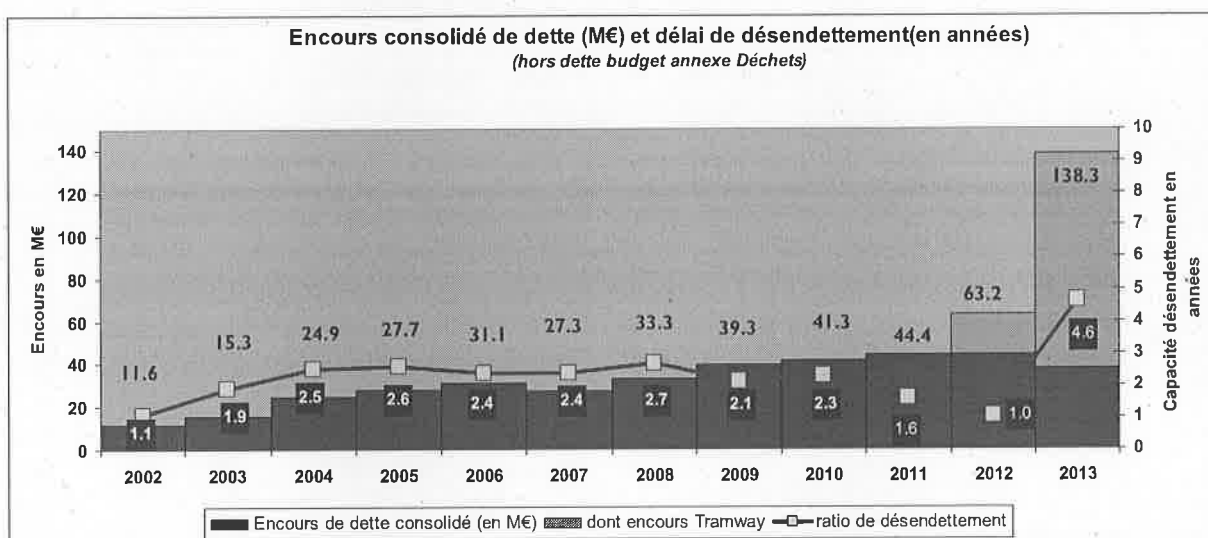
Comme le montre le graphique ci-dessus, les épargnes consolidées (tous budgets hors Déchets) sont impactées par les opérations de constitution et de libération de la provision du produit de VT. Les épargnes retraitées des opérations liées au projet TCSP présentées ci-après permettent de mieux appréhender la situation financière du Grand Besançon.



Dans un contexte marqué par la stagnation, puis désormais la baisse des dotations de l'Etat, la capacité du Grand Besançon à dégager un niveau élevé d'épargne résulte de la combinaison de différents facteurs : un cadrage strict de toutes les dépenses de fonctionnement, une utilisation responsable et équitable du levier fiscal et une programmation d'investissement compatible avec nos capacités financières.

Notons qu'une attention particulière a été portée au respect à long terme des « pactes de soutenabilité » définis en 2010 sur les subventions d'équilibre des budgets annexes Transports (hors TCSP) et CRR. L'objectif est de maîtriser le niveau et l'évolution des subventions apportées par le budget principal, afin de ne pas obérer les actions du Grand Besançon sur les autres politiques communautaires.

## II. Une évolution maîtrisée de la phase d'endettement



L'encours consolidé de la dette au compte administratif 2013 s'élève à 138,4 M€. Le ratio encours/épargne brute, qui mesure la capacité de la CAGB à rembourser sa dette à partir de son épargne, est bas, et donc favorable : 4,6 ans en prévision 2013. L'évolution entre 2012 et 2013 s'explique par la mobilisation de 84 M€ d'emprunts pour le TCSP en 2013.

Ce ratio témoigne de la santé financière actuelle et d'un endettement maîtrisé, qui permettent d'envisager avec confiance un niveau de recours à l'emprunt suffisant pour compléter le financement des investissements mesurés à venir. Par ailleurs, l'encours de la dette du Grand Besançon ne comporte aucun emprunt toxique (voir rapport relatif à la gestion de la dette).

⇒ Cf. annexe 2- tableau 2 présentant la rétrospective 2002-2013 détaillée par grands postes de dépenses et de recettes.

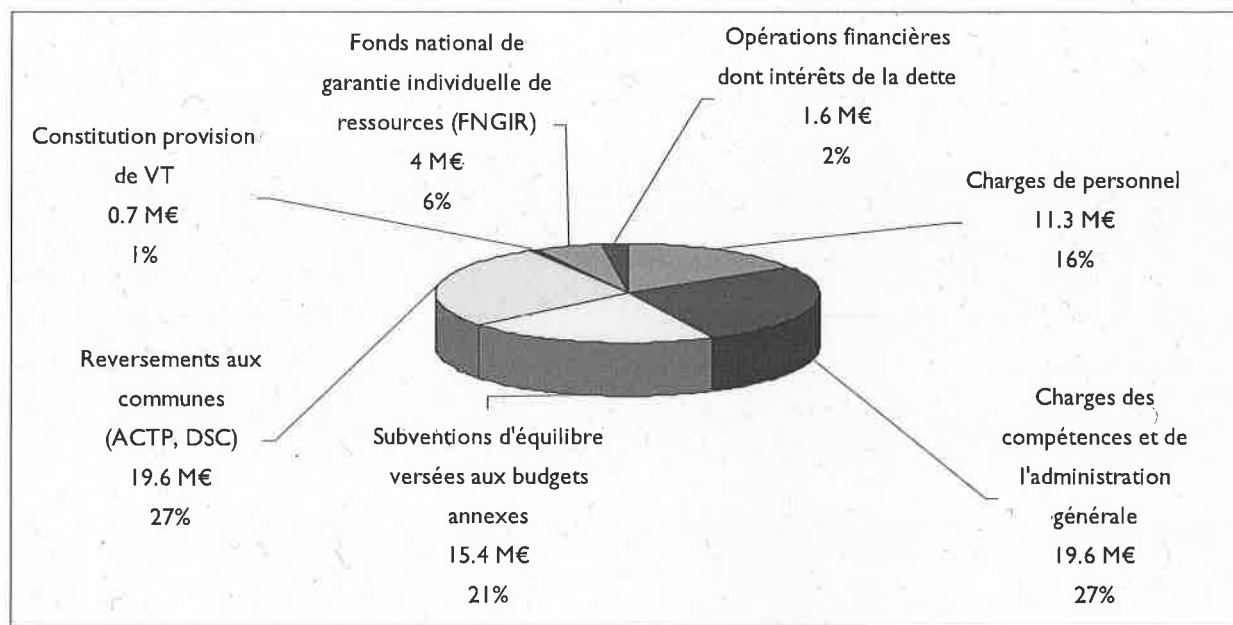
## Partie 3 - Le compte administratif 2013 détaillé par budget

### I. Le CA du budget principal

#### A/ Fonctionnement du budget principal

⇒ cf annexe 2 - tableau 3 présentant les dépenses et recettes de fonctionnement 2013 du budget principal

#### I. Les dépenses de fonctionnement 2013 : 72,2 M€ (taux de réalisation : 78,4 %)



Les **charges des compétences et de l'administration générale** s'élèvent à **19,6 M€**.

Déduction faite des recettes perçues (cf. « Les recettes de fonctionnement »), les charges nettes des compétences et de l'administration générale sont de 17 M€. Elles diminuent de - 0,6 % par rapport à 2012 traduisant l'effort de maîtrise des charges de fonctionnement et la perception de recettes supplémentaires.

Les **charges de personnel du budget principal** sont passées de 8,1 M€ à 11,3 M€ € entre 2012 et 2013. Cette augmentation de 40,6 % traduit les mutualisations intervenues en janvier 2013.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la masse salariale par grandes catégories d'affectation des agents concernés. Il montre que :

- d'une part, les charges salariales des agents affectés à des services du Grand Besançon non partagés (= non mutualisés ou mis à disposition d'autres structures) ont diminué de - 0,9 %.
- d'autre part, la hausse des charges salariales est le fait :
  - du développement de nouveaux services mutualisés entre l'Agglomération et la Ville-centre (et son CCAS pour certains de ces services) ;
  - des agents mis à disposition de :
    - services du Grand Besançon relevant des budgets annexes Transport (équipe Tram) et CRR (entretien et maintenance de la Cité des arts) ;
    - syndicats mixtes (SYBERT, SMPSI, SMSCoT, SMABLV, SMAIBO, PMCFC) et d'associations (Atmo FC, Milo, PLIE).

Les coûts salariaux des agents mis à disposition sont refacturés, à l'euro, aux budgets annexes du Grand Besançon ou aux organismes concernés. La charge salariale liée aux services mutualisés entre les collectivités bénéficiaires est diminuée des refacturations (au CCAS de Besançon) ou de réductions de charges (baisse de l'ACTP de la Ville de Besançon).

budget principal - en K€	CA 2012	CA 2013	CA 2013/12	
Charges "brutes" de personnel (ch. 012)	8 059	11 332	3 273	40,6%
Services propres CAGB	4 751	4 710	-40	-0,9%
Services mutualisés (périmètre 2013) :	1 426	4 406	2 980	208,9%
Mises à dispo d'autres budgets CAGB (dont ch. de centralité)	75	288	213	283,5%
Mises à dispo d'autres organismes (hors Aide aux communes) :	1 807	1 927	120	6,6%
dont mises à disposition de syndicats mixtes	1 568	1 767	200	12,7%
dont mises à disposition d'associations	239	160	-80	-33,3%

La **contribution du budget principal aux budgets annexes** a coûté 15,4 M€ sur le budget principal (contribution mandatée fin 2013 sur la base d'estimations de réalisations), ce qui revient en fait à **15 281 832 €** après prise en compte de la subvention d'équilibre réelle Transports hors TCSP.

En 2013, la provision de versement transport a été clôturée. Des opérations de régularisation (constitution 719 K€ et libération 860 K€) ont été réalisées (cf DM I 2013).

Les **reversements aux communes** sont les suivants :

- **l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle** pour 16 200 923,59 € est en baisse de 4 326 535,40 € par rapport à 2012 (-21,07 %) du fait des transferts de charges opérés par la Ville de Besançon neutralisés par une diminution de l'ACTP reçue par la Ville.
- **la Dotation de Solidarité Communautaire** pour 3 358 952,17 € est en augmentation de + 3,7 % par rapport à 2012. Le versement est réparti comme suit :
  - Volet solidarité fiscale et sociale : 2 025 000 € (figé),
  - Volet solidarité économique : 1 280 136,17 (+ 9,25 % par rapport à 2012, soit +118 470,17 €)
  - Volet gens du voyage : 53 816 € (stable).

Le **Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)**, désormais figé, s'est élevé à 4 044 473 €. Ce mécanisme a été créé afin d'assurer la compensation des conséquences financières de la réforme de la taxe professionnelle. Dans les faits, le Grand Besançon est contributeur à un fonds qui est réparti au bénéfice de territoires plus richement dotés en bases de taxe professionnelle en 2009 ou ayant été moins vertueux sur le taux de fiscalité professionnelle pratiqué.

Les **frais financiers** sont constitués :

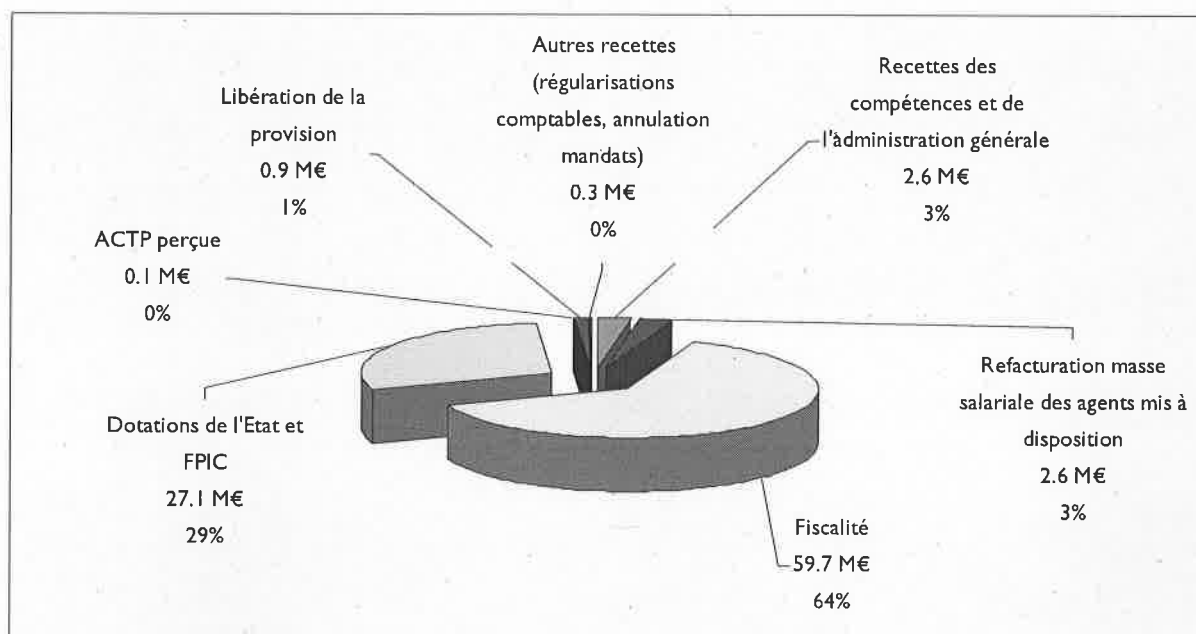
- des intérêts de la dette pour 728 158 € en diminution de - 16,4 % par rapport à 2012,
- des intérêts et frais de la ligne de trésorerie pour 30 708 €,
- d'une indemnité de remboursement anticipé pour 187 764 €. Il s'agit de l'indemnité liée au remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès du Crédit Mutuel pour le financement de l'acquisition de la fibre noire. Etant donné que ce prêt était adossé à un taux fixe, le contrat prévoyait une pénalité de sortie, calculée en fonction de la durée résiduelle du capital restant dû, en cas de remboursement anticipé. Après perception d'une participation du Conseil Régional au titre de cette opération, le choix a été fait par le Grand Besançon de payer cette pénalité et de prioriser le désendettement de la collectivité, ce qui était économiquement plus avantageux que de garder le contrat jusqu'à son terme.

La baisse des frais financiers est due à quatre facteurs :

- aucun emprunt nouveau n'a été contracté sur le budget principal en 2012, donc il n'y a pas eu de nouvelles échéances dans l'encours de dette en 2013,
- l'entrée, au 1er janvier 2013, d'un emprunt dans sa dernière phase a fait basculer l'amortissement à taux fixe (3,38 %) vers un amortissement à taux variable simple (euribor 12 mois + marge, soit 1,96 % au 1er janvier de l'exercice) pour sa durée résiduelle,
- le vieillissement et la disparition de certains emprunts,
- la poursuite de la baisse des taux variables.

**Les autres dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 590 305 €, elles comprennent notamment les créances irrécouvrables (47 K€), les provisions pour garantie d'emprunt (147 K€) et des annulations de rattachements (332 K€).

## **2. Les recettes de fonctionnement 2013 : 93,3 M€ (taux de réalisation : 92,5 %)**



Les **recettes des compétences et de l'administration générale** s'élèvent à **2 573 356 €**. Elles comprennent notamment les recettes liées aux prestations des services centraux bénéficiant aux budgets annexes (670 759 €), les revenus des immeubles (Maison des Microtechniques 311 453 €, pépinière de Palente 151 062 €), la gestion du CET des Andiers (489 950 €), les redevances des usagers et les subventions notamment de l'Etat pour les aires d'accueil des gens du voyage (103 560 €).

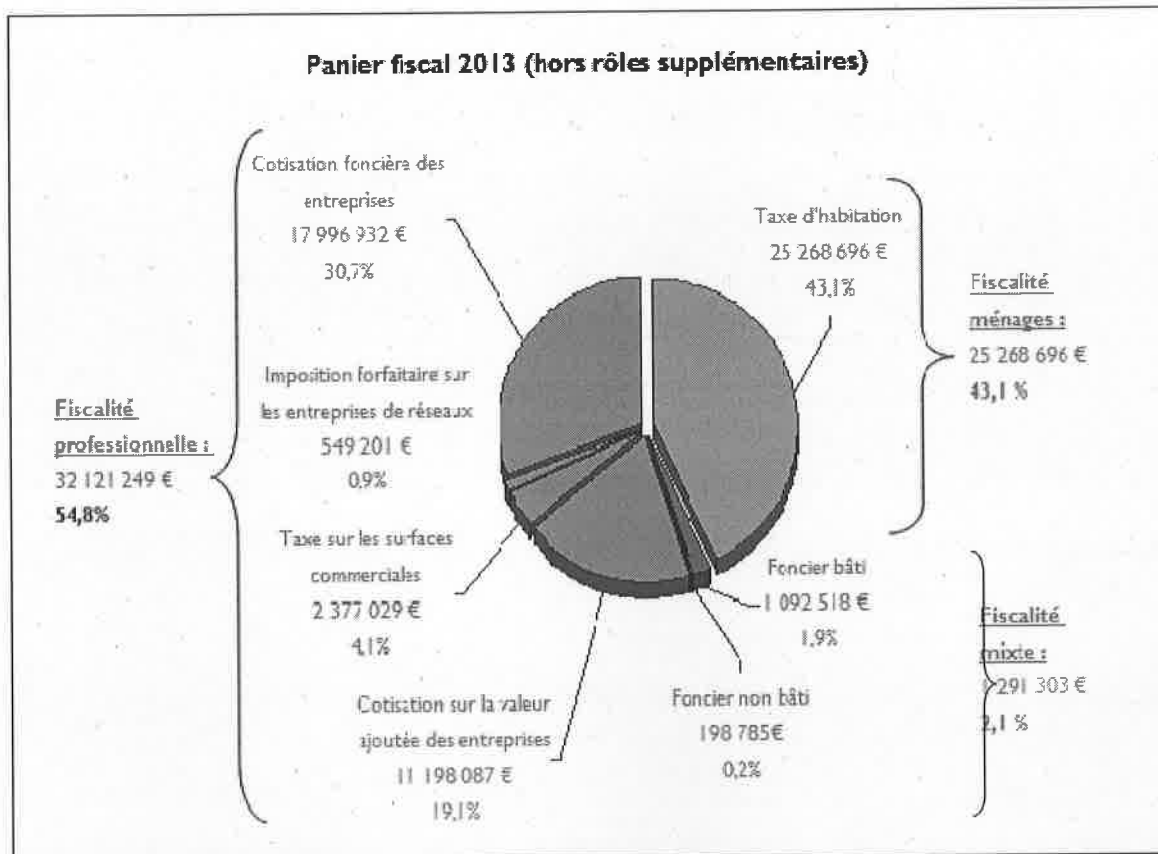
Elles augmentent de 44,1 % soit + 788 K€ par rapport au CA 2012 en raison notamment de l'évolution des recettes du CET des Andiers (+ 232 K€), de la perception en 2013 de subventions sur la compétence environnement (71 K€) et des revenus des immeubles (+ 235 K€) du fait du transfert au Grand Besançon, le 1er janvier 2013, du bail des locaux du 2 rue Plançon qui relevait précédemment de la Ville de Besançon.

Les **recettes de refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition ou mutualisés** s'élèvent à **2 563 512 €** et diminuent de - 9,3 % par rapport à 2012. Ces évolutions s'expliquent essentiellement par l'évolution des mécanismes de refacturation.

Les **recettes fiscales communautaires** (⇒ cf annexe 2- tableau 4) se sont élevées à 58,6 M€ (hors rôles supplémentaires) soit 59,7 M€ en intégrant les rôles supplémentaires. Elles ont évolué de façon favorable en 2013, alors même qu'en dehors du tarif de TASCOM, les taux pratiqués en 2013 sont identiques à 2012. Hors rôles supplémentaires, elles sont en augmentation de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent. En 2013, cette évolution s'explique par l'évolution dynamique des bases de cotisation foncière des entreprises et, dans une moindre mesure, de la taxe d'habitation.

L'augmentation notable du produit de la CVAE (+ 7,1 %) doit être relativisée par la baisse de cette recette attendue en 2014. La Direction régionale des finances publiques, interpellée par le Grand Besançon sur ces évolutions erratiques de cette recette, explique cela par le système de paiement de cette taxe par acomptes étalés sur 2 exercices ainsi que par le ralentissement économique constaté sur le territoire.

Enfin, l'évolution de la TASCOM est conforme au produit attendu suite à l'augmentation de 5 % votée pour 2013 sur les tarifs applicables.



La **dotation globale de fonctionnement** (DGF), composée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation, s'élève au total à 23 054 747 €, soit -1,2 % par rapport à l'an passé. La dotation d'intercommunalité diminue de 0,1% (-11 K€) tandis que la dotation de compensation de la suppression de la part salaire chute de 1,83 % (- 274 K€). Cette diminution s'explique par le financement national de l'actualisation des données de population, des mouvements des périmètres intercommunaux et de l'évolution des dotations de péréquation des communes.

S'agissant du **Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle** (FDPTP), le Grand Besançon a perçu 1 793 798 € en 2013.

L'année 2012 avait été marquée par une notification exceptionnelle de FDPTP qui se décomposait en trois versements :

- Le premier, versé au titre de la répartition du fonds 2011, correspondait au versement annuel normal et s'élevait à 1 941 046 € ;
- Le second a été attribué au Grand Besançon, pour un montant de 1 781 407 €, en raison d'un changement de calendrier des versements. Le décalage d'une année applicable jusque-là a été supprimé. Ce second versement correspond donc à la répartition du fonds 2012 ;
- Le troisième était un reliquat de FDPTP correspondant à des fonds non individualisés avant 2011. A ce titre, le Grand Besançon avait perçu une dotation de 351 420 €.

Au total, la recette encaissée en 2012 au titre du FDPTP s'élève à 4 073 873 € mais doit être considérée comme exceptionnelle. Ceci explique que l'évolution entre 2012 et 2013, année de versement normal, soit de - 56 %. L'évolution réelle du FDPTP, désormais abondé par une dotation de l'Etat et réparti par le Conseil Général selon ses propres critères (inchangés en 2013), doit s'apprécier au regard du second versement de 2012 (1 781 407 €) : elle s'élève à 0,7 % (+ 12K€).

Les **allocations compensatrices** de fiscalité, versées par l'Etat pour compenser des exonérations qu'il accorde à certaines catégories de contribuables, portent depuis 2011 sur la fiscalité des ménages (1 132 962 €) et des entreprises (509 388 €). Au total, elles sont en baisse de 4,0 % (- 68 K€) principalement du fait de l'évolution des compensations de la cotisation foncière des entreprises.

Enfin, le Grand Besançon a perçu le **Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales** (FPIC). Comme en 2012, la CAGB est bénéficiaire de ce fonds créé par la Loi de Finances Initiale 2012 et qui a vocation à être abondé chaque année jusqu'en 2016 pour atteindre un montant égal à 2 % des ressources communales et intercommunales, soit plus d'1 Mds d'euros. Ce fonds, qui concerne l'ensemble intercommunal, est réparti entre l'EPCI et ses communes membres. Le Grand Besançon a décidé, par délibération en date du 28 juin 2013, de maintenir la répartition de ce fonds selon la règle de droit commun (en fonction de la proportion respective de chaque commune et de l'EPCI dans le potentiel fiscal agrégé). A ce titre, les communes membres ont perçu la somme totale de 1 235 030 € (contre 505 203 € en 2012) tandis que le Grand Besançon a encaissé la somme de 635 220 € (contre 326 450 € en 2012).

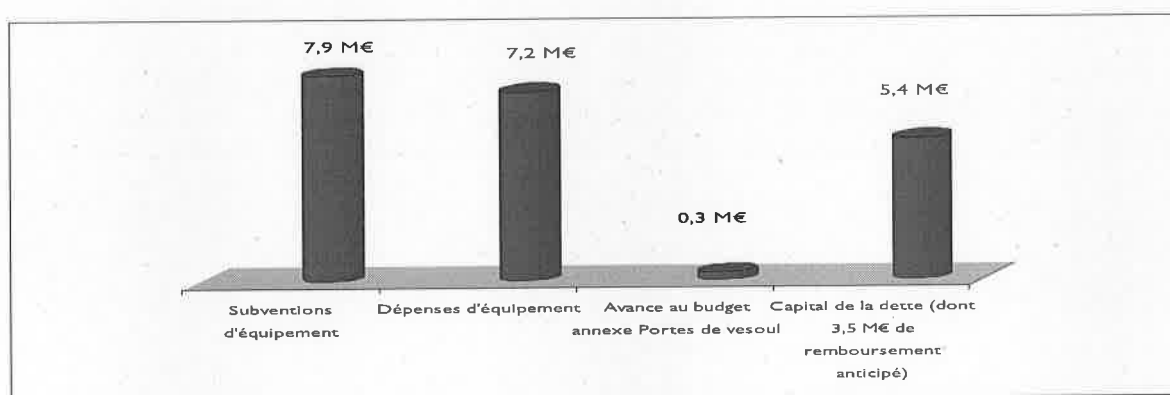
⇒ cf annexe 2 tableau 4 « détail des recettes fiscales » et tableau 5 « détail des dotations de l'Etat et FPIC »

**Au titre du budget principal, l'épargne brute dégagée, constituant une des sources de financement des investissements, s'établit à 21,1 M€. Après remboursement du capital, l'épargne nette dégagée (ou capacité d'autofinancement des investissements) s'élève à 19,2 M€.**

#### B/ Investissement du budget principal

⇒ cf annexe 2 ; tableau 6 « dépenses et recettes d'investissement 2013 au budget principal »

#### 1. Les dépenses d'investissement 2013: 20,8 M€ (taux de réalisation : 60,7 %)



**Au titre de ses compétences et l'administration générale**, le Grand Besançon a réalisé **15,1 M€ d'investissements** contre 11,3 M€ en 2012, soit une augmentation de 34 %. Cette augmentation de + 3,8 M€ s'explique essentiellement par :

- des projets liés à l'économie : apport en compte courant d'associé à la SEM AKTYA (1,4 M€), développement des zones Portes de Vesoul (1,5 M€), Marnières (2 M€) et ZAE TGV (0,4 M€).
- des projets liés à l'habitat (+ 1 M€ par rapport au CA 2013) avec notamment une augmentation de 77 % des réalisations sur le PLH (1,4 M€ réalisés en 2013).

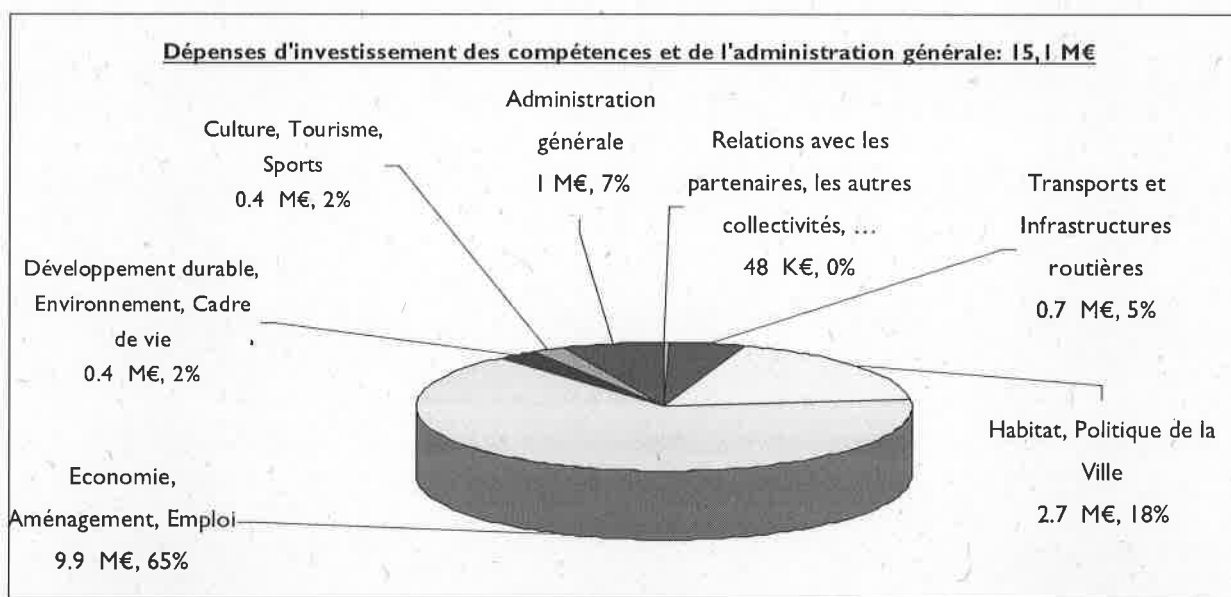


**Ces dépenses 2013 ont été réalisées à hauteur de 68 % des prévisions budgétaires.** Sur les 7 M€ de non réalisations 2013, 2 M€ ont fait l'objet de restes à réaliser repris au BP 2014 car ils correspondent à des dépenses engagées qui seront réglées en 2014. Le solde (5 M€) n'a pas été réalisé du fait notamment :

- de travaux décalés sur 2014 : Entrée Est (311 K€), réalisation d'itinéraires cyclables (400 K€), AP Marnières (1,1 M€), Aide à la pierre (692 K€), PLH (387 K€), soutien à la réhabilitation de logements privés (177 K€),
- d'appel à projets qui se sont révélés inférieurs aux prévisions budgétaires (fonds d'aide aux propriétaires privés).

Les principales réalisations sont exposées en annexe I du présent rapport et concernent :

- des projets réalisés en propre par le Grand Besançon pour 7,2 M€ dont notamment la zone des Marnières (2 M€), l'aménagement de l'Entrée Est (115 K€), l'aménagement d'itinéraires cyclables (490 K€), le PCET et le fonds « centres de village » (382 K€),
- des investissements que le Grand Besançon finance en partenariat avec d'autres, pour un montant global de 7,9 M€, dont notamment :
  - le développement économique et l'aménagement des zones d'activités (5,9 M€ hors Marnières) dont 3,5 M€ pour le SMAIBO, 556 K€ pour TEMIS, 1,5 M€ pour les Portes de Vesoul et 400 K€ pour le fonds d'intervention économique,
  - la politique de l'habitat (1,8 M€).

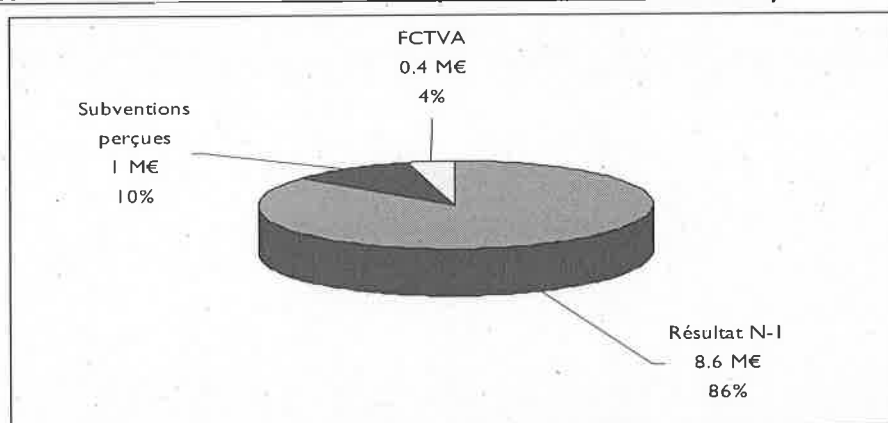


Le Grand Besançon a remboursé le **capital de ses emprunts** à hauteur de 1 916 953 €, soit - 51 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par le fait qu'en 2012 a été remboursé par anticipation un emprunt de 1,9 M€ à la CDC. Hormis cette opération, la charge liée au remboursement du capital de la dette est en baisse de - 4,24 % en 2013, soit - 84 779 €. Deux tendances principales expliquent cette évolution : l'amortissement progressif du capital de certains emprunts (+ 49 K€) et l'arrivée en fin de vie de deux emprunts réalisés auprès de la Caisse d'Epargne (- 134 K€).

Un **remboursement anticipé d'emprunts** a été réalisé à hauteur de 3 486 455 €. Les résultats positifs de l'exercice ont permis le remboursement par anticipation de deux emprunts afin d'alléger les frais financiers. Il s'agit d'une part de l'emprunt lié au financement du Datacenter (capital remboursé : 1 086 K€) et d'autre part d'un emprunt sur une enveloppe Calyon destiné au financement des investissements du budget principal (capital remboursé : 2,4 M€).

L'encours de dette au 31 décembre 2013, sur le budget principal, est de 22 389 002,06 € (- 19,44 % par rapport à N-1).

## 2. Les recettes d'investissement 2013 : 10 M€ (taux de réalisation : 82 %)



Les **subventions perçues** (sur la base des dépenses réalisées) s'élèvent à 1 012 991 €. Elles représentent 42,5 % des prévisions budgétaires. Elles concernent principalement :

- les subventions reçues de la Ville et du CCAS pour les services communs (matériels et logiciels) pour 300 708 €,
- les subventions reçues de l'Etat pour les aides à la pierre pour 275 000 €,
- 98 798 € au titre du PCET,
- le solde de subvention versé par le Département pour l'aménagement du giratoire des Marnières Nord pour 48 821 € (sur une subvention globale de 298 000 €).

Ce taux de réalisation s'explique essentiellement par le décalage de perception de certaines recettes sur 2014 :

- versement de l'Etat pour les aides à la pierre partiellement décalé sur 2014 €,
- versement du solde de l'Europe pour la passerelle de La Malate décalé pour 101 256 € (subvention globale de 506 280 €) sur 2014.

Le **Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA)** a été perçu à hauteur de 344 092 €, soit une augmentation de + 235 577 € par rapport à l'exercice précédent.

Aucun emprunt n'a été contracté par le Grand Besançon au budget principal en 2013.

### C/ Résultats du budget principal

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées réelles	72 184 382.99	20 811 108.77
	Dépenses réalisées d'ordre	7 826 342.22	254 279.35
	<b>Total</b>	<b>80 010 725.21</b>	<b>21 065 388.12</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	93 310 260.55	9 988 182.67
	Recettes réalisées d'ordre	254 279.35	7 826 342.22
	<b>Total</b>	<b>93 564 539.90</b>	<b>17 814 524.89</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>8 747 860.72</b>	<b>-5 991 797.83</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>22 301 675.41</b>	<b>-9 242 661.06</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>13 059 014.35 €</b>	

Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (22,3 M€) et du déficit d'investissement (9,2 M€), **le résultat net 2013 du budget principal est de 13,1 M€.**

Le résultat 2013 du budget principal s'explique principalement par:

- une augmentation de l'épargne brute par rapport au budget 2013 du fait de :

\* non réalisation de dépenses de fonctionnement (subventions d'équilibre: 3,6 M€ ; compétences: 2,4 M€, opérations financières: 0,5 M€)

\* recettes supplémentaires (rôles d'imposition ...)

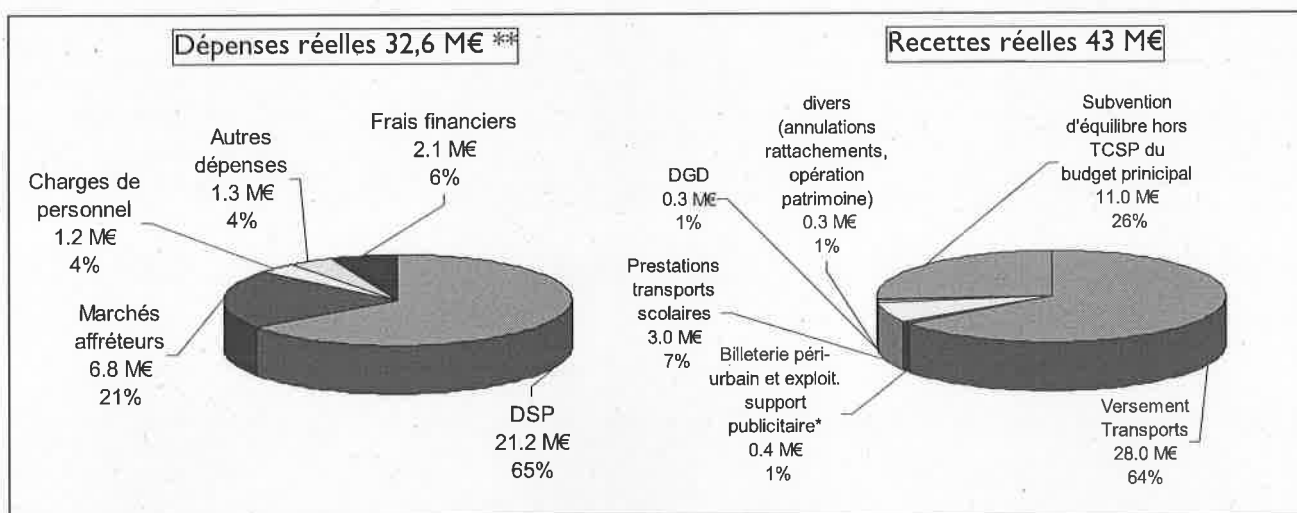
- une diminution du besoin de financement des investissements par rapport au budget 2013 du fait de non réalisation de dépenses d'investissements (Habitat 1,8 M€, AP/CP Marnières 1,1 M€, Environnement (Centre de Village, Pépinière maraîchère, Entrée de Morre) 0,7 M€, Culture/Tourisme/ Sports 0,5 M€, Entrée Est 0,3M€, Itinéraires Cyclables 0,4 M€...) »

## II. Les Budgets annexes

### A/ Le Budget annexe Transports

⇒ Cf annexe 2- tableau 7

#### I. Fonctionnement



\*les recettes des transports urbain sur Besançon sont conservées par le délégataire (8,9 M€ en 2012, source : dernier rapport du délégataire)

\*\* dont 708 K€ de fonds de concours retraités en investissement

#### Les principales dépenses et recettes de fonctionnement

**Prestations Transports DSP et marchés affréteurs** s'élèvent à 28 M€ en 2013, soit une augmentation limitée de + 0,5 % par rapport à 2012 qui s'explique notamment par :

- une indexation des dépenses forfaitaires de la DSP en hausse de seulement 1,5 point entre 2012 et 2013,
- une contribution financière forfaitaire de la DSP, valeur octobre 2009 HT, contractuellement en baisse de 4 % entre 2012 et 2013 suite à la passation de l'avenant n°4 de juillet 2012 relatif aux tarifs et au coût du gazole.

**Les charges de personnel** s'élèvent à 1,2 M€ (taux de réalisation de 89 %). La stabilité de ce budget par rapport à l'exercice 2012 s'explique essentiellement par des vacances de postes (temps de comblement des postes lors du départ d'agents, représentant une durée de vacance de 7 mois) ainsi qu'une diminution du recours à des agents temporaires pour des missions de courtes durées.

**Les frais financiers** en fonctionnement se sont élevés à 1 961 735 € (122 276 € en 2012). Cette forte augmentation s'explique par le début du remboursement des emprunts liés au tramway et notamment des intérêts courus non échus (importants en phase d'endettement).

**Le versement transport (VT)** a été perçu à hauteur de 27 968 514 €, soit en baisse de 4,57% (-1 338 000 €) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par la régularisation effectuée par l'URSSAF du Doubs, pour un montant de 1 125 388 €, au titre de versements indus effectués par divers organismes publics sur une période allant de 2009 à 2012. Hors régularisation, le produit de VT évolue de - 1 % en 2013 (- 282 K€).

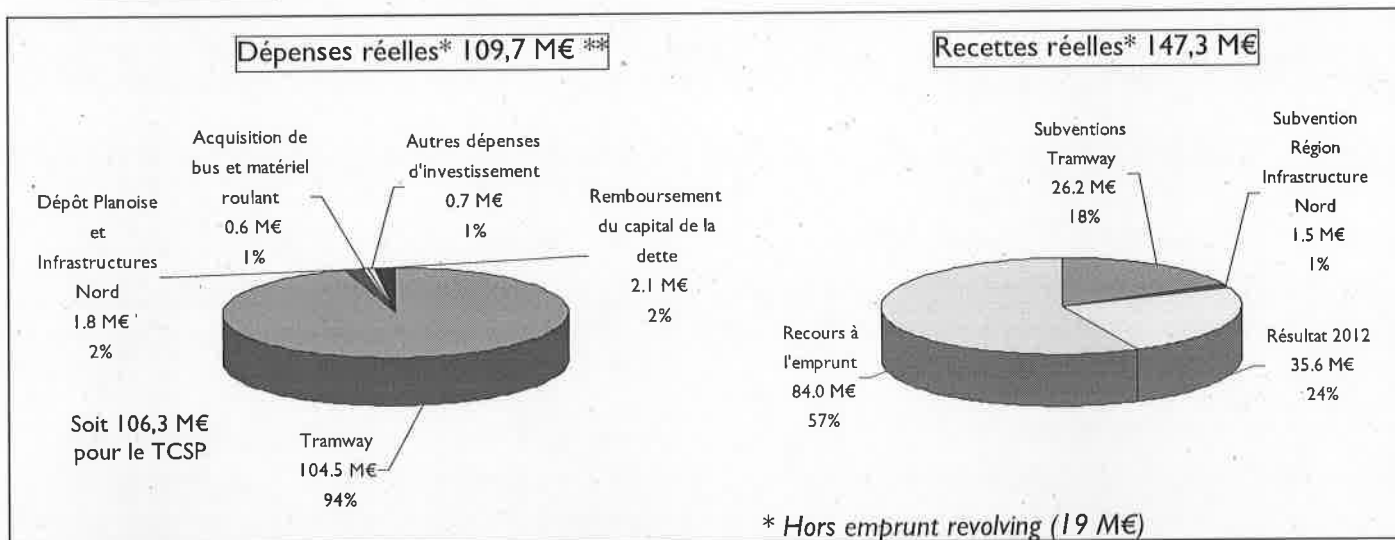
**Les recettes de billetterie et les redevances publicitaires** s'élèvent à 407 202 €, soit - 1,9 % (- 7 K€). Cette réduction s'explique principalement par un léger recul des ventes de titres de transport vendus dans les communes périurbaines.

**La participation du Département du Doubs au titre des prestations transports scolaires** représente un montant de 3 000 436 €.

La **Dotation Globale de Décentralisation de l'Etat (DGD)** a vocation à compenser les charges résultant de transferts de compétences qui ne peuvent faire l'objet d'un traitement unique et uniforme. Pour 2013, elle s'élève à 290 962 €, montant identique à celui de 2012.

**Les opérations diverses** représentent 273 741 €. Elles sont composées dans l'essentiel des annulations de rattachements pour le marché d'affrètement (factures de novembre et décembre 2012).

## 2. Investissement



\*\* y compris 708 K€ de fonds de concours versés en fonctionnement et retraités en investissement

Le **remboursement de capital** s'est élevé à 2 112 712 € (412 144 € en 2012) dont 1,7 M€ au titre du TCSP. Cette augmentation est liée au début du remboursement des emprunts consolidés pour le TCSP. En 2013, quatre emprunts consolidés pour le financement du tramway et des opérations connexes sont en cours d'amortissement pour un encours total de 103 M€.

Voir en annexe I le détail des dépenses et recettes réalisées sur les projets.

## 3. Equilibre du Budget annexe Transports 2013

Outre les subventions, recettes de billetterie et les redevances publicitaires, l'ensemble des charges 2013 du budget annexe Transports a été financé par :

- le produit de VT (28 M€),
- une subvention d'équilibre réelle (10,9 M€) qui a financé la compétence Transports hors TCSP, au même niveau qu'en 2012,
- l'encaissement et la consolidation de 3 tranches d'emprunt sur les enveloppes BEI et CDC pour un total de 84 M€ au titre de l'opération tramway et des opérations connexes : deux tranches auprès de la BEI (50 et 20 M€) et une tranche auprès de la CDC (14 M€). Elles s'ajoutent à la première tranche CDC mise en place en décembre 2012 (19 M€).

Bien que ces emprunts ne soient pas totalement nécessaires à l'équilibre budgétaire 2013, il a été décidé de consolider ces emprunts du fait des conditions de marché favorables (taux bas). Cette stratégie a également permis de limiter les frais financiers de l'exercice dans la mesure où la phase de mobilisation a été écourtée. En anticipant de quelque mois le début de l'amortissement du capital de ce nouvel encours, le Grand Besançon a fait l'économie des intérêts liés à cette phase de mobilisation, par ailleurs plus coûteuse que les conditions obtenues au moment de la consolidation.

#### 4. Résultats 2013 du Budget annexe Transports

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	33 333 380.98	127 989 256.08
	Dépenses réalisées d'ordre	3 149 948.97	915 522.14
	<b>Total</b>	<b>36 483 329.95</b>	<b>128 904 778.22</b>
Recettes	Recettes réalisées réelles	42 951 480.55	166 330 956.15
	Recettes réalisées d'ordre	862 272.57	3 203 198.54
	<b>Total</b>	<b>43 813 753.12</b>	<b>169 534 154.69</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>360 777.42</b>	<b>-35 509 146.00</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>7 691 200.59</b>	<b>5 120 230.47</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>12 811 431.06 €</b>	

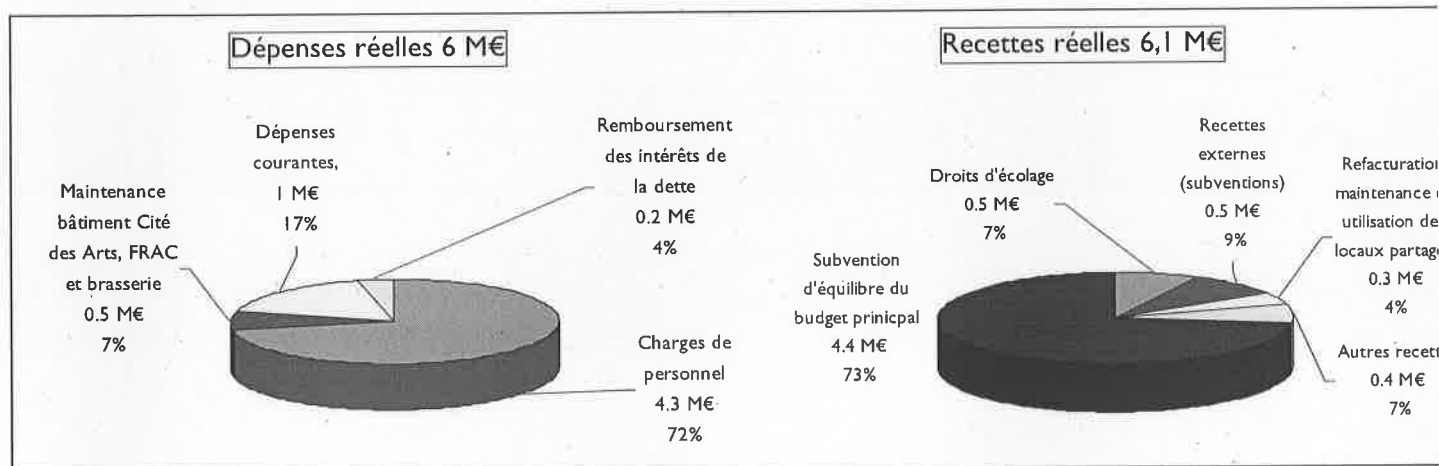
Au regard de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement (7,7 M€) et de l'excédent d'investissement (5,1 M€), **le résultat net 2013 du budget Transports est de 12,8 M€.**

Les excédents constatés sur ce budget s'expliquent par la mobilisation de l'emprunt (84 M€) effectuée en fin d'année à des conditions financières avantageuses.

B/ Le budget annexe CRR

⇒ Cf annexe 2- tableau 8

#### I. Fonctionnement



#### Les principales dépenses et recettes de fonctionnement

Les **charges de personnel** s'élèvent à 4 327 399 € (taux de réalisation de 96,7 %) et représentent 72 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent par rapport à 2012 de 232 604 € (soit une hausse de 5,7 %) du fait principalement des éléments suivants :

- le Glissement Vieillesse Technique (avancements et promotions des agents),
- l'augmentation des cotisations sociales et de retraite, en application des décisions nationales,

- les évolutions d'effectifs nécessaires à la réalisation de l'activité du CRR :
  - o un poste hors enseignement : un régisseur
  - o dans le secteur de l'enseignement : augmentations du volume d'heures, en conformité avec le projet d'établissement,
- La montée en charge des dispositifs RH en faveur de l'accompagnement vers l'emploi : 3 emplois d'avenir.

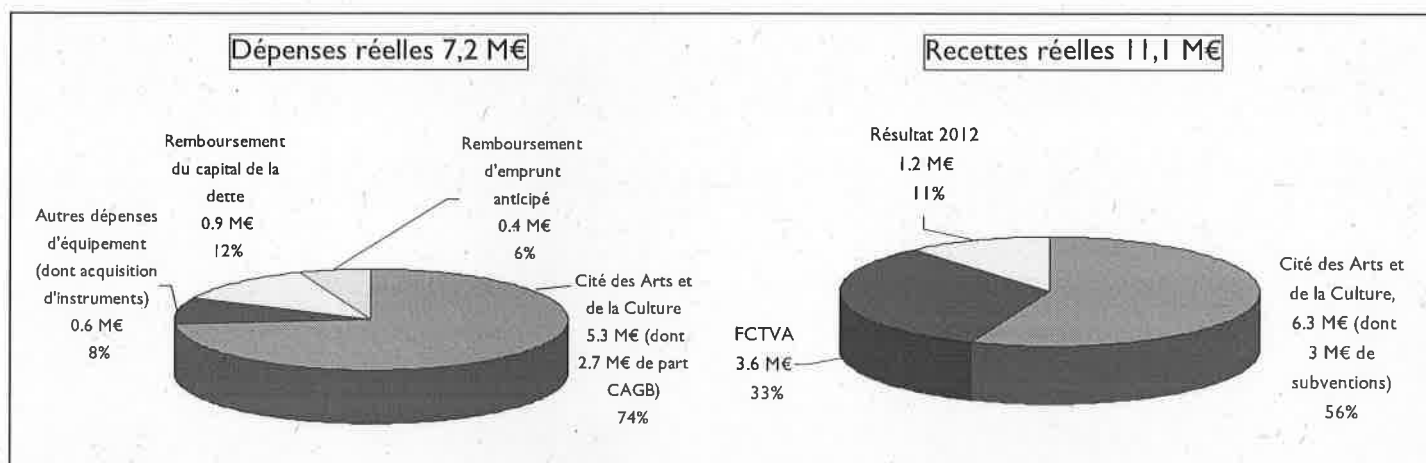
Les **frais financiers** se sont élevés à 217 387 €, soit une diminution de 2,3 % par rapport à l'exercice précédent (222 516 €). Cette évolution s'explique par :

- l'extinction progressive des emprunts majoritairement remboursés, sur le budget annexe du CRR, à échéance en capital constant. Ainsi, au fur et à mesure que le capital est remboursé, les intérêts diminuent,
- la prise en compte, dans une moindre mesure, d'une nouvelle échéance en intérêts correspondant à un emprunt contracté en 2012.

Les **droits de scolarité et les frais de dossier** ont été perçus à hauteur de 453 786 €, soit + 26 % par rapport à 2012 (+ 93 K€). Cette augmentation est liée à l'application sur le 1<sup>er</sup> acompte 2013/2014 des hausses de tarifaires votées par la conseil communautaire du 16 mai 2013 ainsi que des nouvelles modalités de facturation des frais de dossier ( en novembre et non plus en mars).

Les recettes d'inscription représentent 7 % des recettes de fonctionnement du budget annexe CRR.

## 2. Investissement



Le **remboursement en capital de la dette** s'est élevé à 877 758 €, soit une augmentation de 39,4 % par rapport à l'exercice précédent (629 706 €). Cette évolution s'explique principalement par la prise en compte d'une nouvelle échéance en capital, à hauteur de 240 K€, correspondant à l'emprunt contracté en 2012.

En 2013, le **fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** au titre des dépenses de la Cité des Arts a été perçu à hauteur de 3 648 902,48 €. Ce versement correspond à l'encaissement du FCTVA sur l'ensemble des dépenses réalisées pour la construction de la Cité des Arts et de la Culture sur la période 2007 / 2013.

Cela a permis au budget annexe d'effectuer un **remboursement anticipé d'emprunt** de 420 K€. Il s'agissait d'un emprunt amortissable à l'horizon 2035 et dont l'annuité s'élevait, en 2013, à 29 496 €. Les échéances de remboursement des emprunts CRR, associées à la perception in extremis du FCTVA dans la deuxième quinzaine de décembre n'ont pas permis d'effectuer un volume plus important de remboursement anticipé.

⇒ Voir en annexe I « Présentation par Commission du CA 2013 » le détail des dépenses et recettes sur les projets.

### 3. Equilibre du Budget annexe CRR 2013

L'équilibre du Budget annexe CRR a été obtenu par la **subvention d'équilibre** : elle a été mobilisée à hauteur de 4,4 M€ (calcul basé sur estimations de réalisations à fin 2013) contre 4,6 M € en 2012. Cette évolution de - 0,2 M€ soit - 3,9 % s'explique par différents facteurs dont notamment le non financement par la subvention d'équilibre du remboursement du capital. Ce dernier est habituellement financé par la subvention d'équilibre, hors en 2013, il a pu être couvert par une recette propre d'investissement (le FCTVA), conformément à la réglementation. Il n'a pas été nécessaire de mobiliser un emprunt en 2013.

### 4. Résultats 2013 du Budget annexe CRR

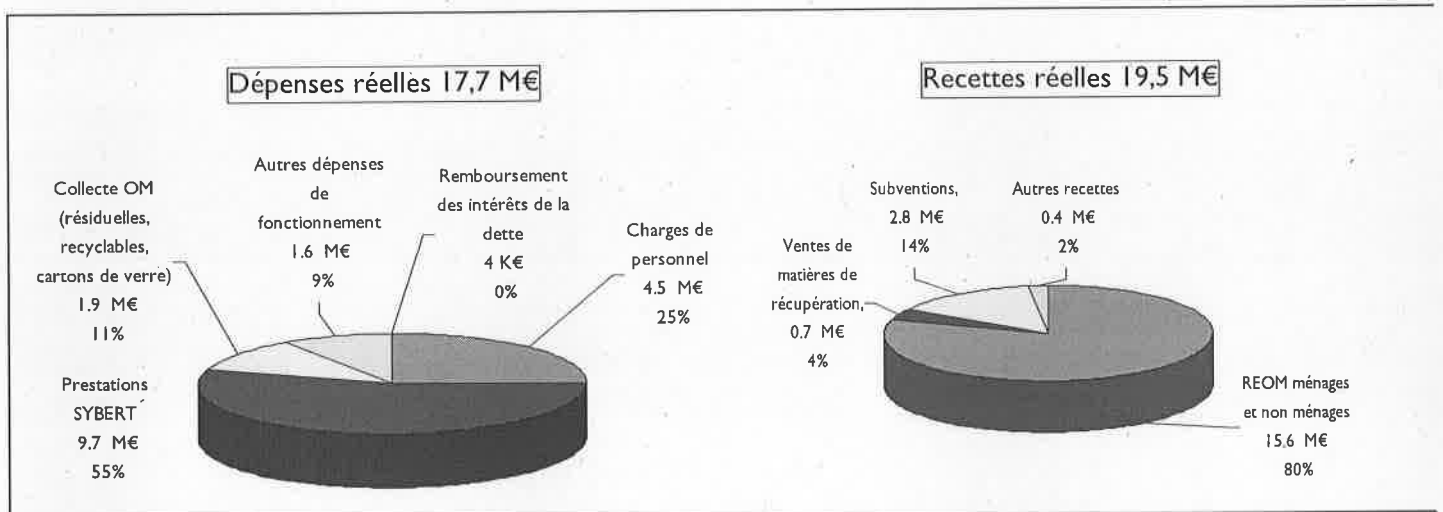
		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réelles	6 008 562.18	7 184 810.92
	Dépenses d'ordre	21 200.99	2 244 899.88
	<b>Total</b>	<b>6 029 763.17</b>	<b>9 429 710.80</b>
Recettes	Recettes réelles	6 076 919.41	11 133 601.19
	Recettes d'ordre	0.00	2 266 100.87
	<b>Total</b>	<b>6 076 919.41</b>	<b>13 399 702.06</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>68 744.65</b>	<b>-572 074.27</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>115 900.89</b>	<b>3 397 916.99</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>3 513 817.88 €</b>	

Le **résultat net 2013 du budget CRR de 3,5 M€** dont 3,4 M€ d'excédent d'investissement (lié à la perception du FCTVA de la Cité des Arts) et 0,1 M€ d'excédent de fonctionnement.

#### C/ Le budget annexe Déchets

⇒ Cf annexe 2- tableau 9

#### I. Fonctionnement



## Les principales dépenses et recettes de fonctionnement

Les **charges de personnel** se sont élevées à 4 475 185 €. Elles augmentent de 116 K€ en comparaison de 2012 soit + 2,7 %. Cette évolution s'explique notamment par :

- l'embauche de deux conseillers du tri (environ 58 K€) pour la campagne d'accompagnement à la mise en place de la RI en habitat collectif. Il est à noter que ces deux postes sont financés à hauteur de 50 % par le reversement par le SYBERT d'une part de subvention LIFE. La CAGB est en effet bénéficiaire associée dans le programme européen « waste on a diet » piloté par le SYBERT.
- A ce titre, elle met en œuvre l'action BI qui porte sur l'accompagnement à la gestion des déchets en habitat collectif. Celle-ci est mise en œuvre au moyen d'ambassadeurs intervenant auprès des habitants.
- la hausse de la cotisation patronale sur la retraite pour un montant d'environ 38 K€.

Les **appels à contribution du SYBERT** relatifs aux prestations de traitement des déchets se sont montés à 9 678 738 € en 2013 soit en baisse de 2 % en comparaison de 2012. Ils se sont répartis ainsi :

- Prestations de tri : - 11,2 % à 1 697 244 €
- Traitement des déchets résiduels : -3,7 % à 3 221 400 €
- Déchetteries, compostage individuel, valorisation organique et fonctionnement du SYBERT : + 3,1 % à 4 760 094 €

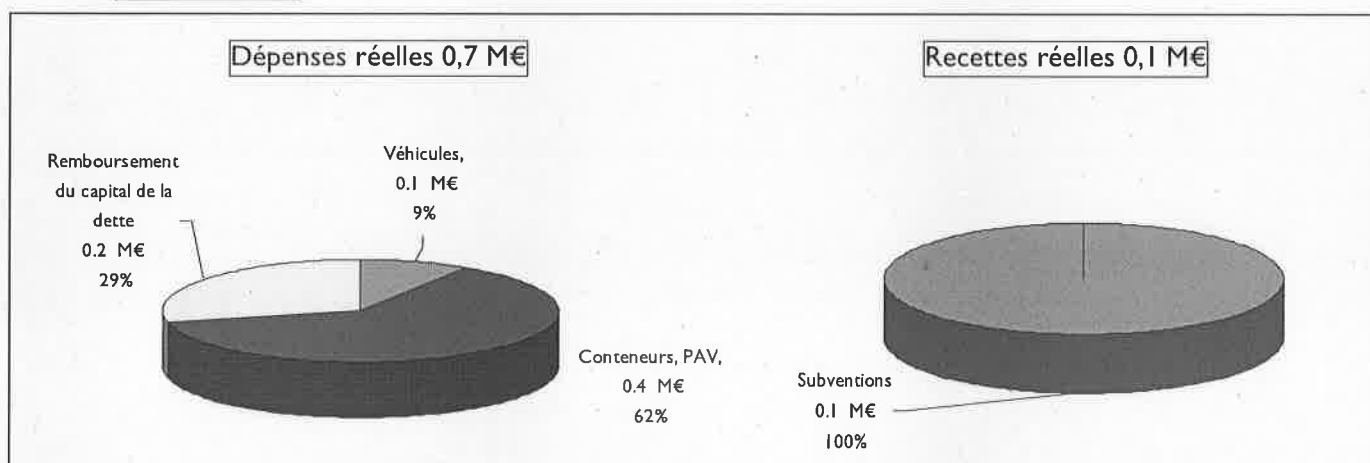
Les **intérêts des emprunts** se sont élevés à 3 742,07 €.

La redevance incitative (RI) a été mise en place en septembre 2012. Aussi, les premiers effets budgétaires réels induits par le comportement des usagers face à ce nouveau système de financement n'ont été connus qu'en début d'année 2013. Ces effets induits n'ont donc pu faire l'objet que d'estimations lors de l'établissement du budget 2013.

Le **produit de la REOM** s'élève à 15 603 041 € soit en baisse de - 2,9 % en comparaison de 2012. **Ainsi, le coût moyen par habitant de la redevance des ménages a baissé de - 3,1 % pour s'établir à 72,40 € HT soit - 2,6 € en moyenne par habitant (74,50 € TTC).** La REOM moyenne des non ménages a quant à elle baissé de 2 %.

Pour mémoire, le produit de la REOM avait été globalement prévu en hausse de +0,8 % lors du vote du budget 2013 avec un montant attendu de 16 211 019 €. Il est à noter que bien qu'anticipée sur la base d'estimations, l'adaptation réelle des usagers face à ce nouveau mode de financement a été plus conséquente qu'attendue. Le déficit d'encaissement sur ce poste redevance s'élève à 607 978 €.

## 2. Investissement



Le **remboursement de la dette en capital** s'est élevé à 188 070 € en 2013. Dans ce montant figure le remboursement anticipé pour 150 000 € (crédits ouverts lors de la DMI de 2013 par affectation d'excédent) du second et dernier emprunt de 200 K€ contracté fin 2011 dans le cadre de la mise en place de la RI.

⇒ Voir en annexe I « Présentation par Commission du CA 2013 » le détail des dépenses et recettes sur les projets.



### 3. Equilibre du Budget annexe Déchets 2013

Le principe d'équilibre du budget annexe Déchets repose sur la redevance.

Il est rappelé que l'encaissement de la Redevance Incitative mise en place en septembre 2012 est très largement subordonné à l'adaptation et à la réaction des usagers dans la gestion de leurs déchets. Elle est en effet pour mémoire composée :

- d'une partie variable à la pesée calculée sur la base d'un tarif unique au kg de déchets résiduels collectés
- d'une partie variable dont le montant est fonction du volume du bac mis à disposition et du nombre de présentations de celui-ci à la collecte
- d'une partie abonnement dont le montant est fonction du volume du bac pour déchets résiduels mis à disposition ainsi que du niveau de service correspondant au lieu de résidence de l'utilisateur

### 4. Résultats 2013 du Budget annexe Déchets

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées réelles	17 679 665.41	692 690.33
	Dépenses réalisées d'ordre	9 16 400.00	78 940.00
	<b>Total</b>	<b>18 596 065.41</b>	<b>771 630.33</b>
Recettes	Recettes réalisées réelles	19 496 358.29	139 620.00
	Recettes réalisées d'ordre	78 940.00	916 400.00
	<b>Total</b>	<b>19 575 298.29</b>	<b>1 056 020.00</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>381 894.01</b>	<b>362 558.96</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>1 361 126.89</b>	<b>646 948.63</b>
<b>RESULTAT TOTAL (excédent)</b>		<b>2 008 075.52 €</b>	

La combinaison de l'autofinancement produit par la section de fonctionnement (1 361 K€) et de l'excédent d'investissement (647 K€) aboutit à un résultat net 2013 du budget annexe Déchets de 2 M€.

Il est important de noter que l'accroissement de l'excédent de fonctionnement entre 2012 et 2013 ne provient pas d'un sur-encaissement de redevance (au contraire : déficit d'encaissement de 607 978 €), mais pour sa très grande part de l'encaissement exceptionnel et non attendu de subventions à hauteur 793 K€ ainsi que de la reprise d'excédents antérieurs du résultat de fonctionnement pour 382 K€.

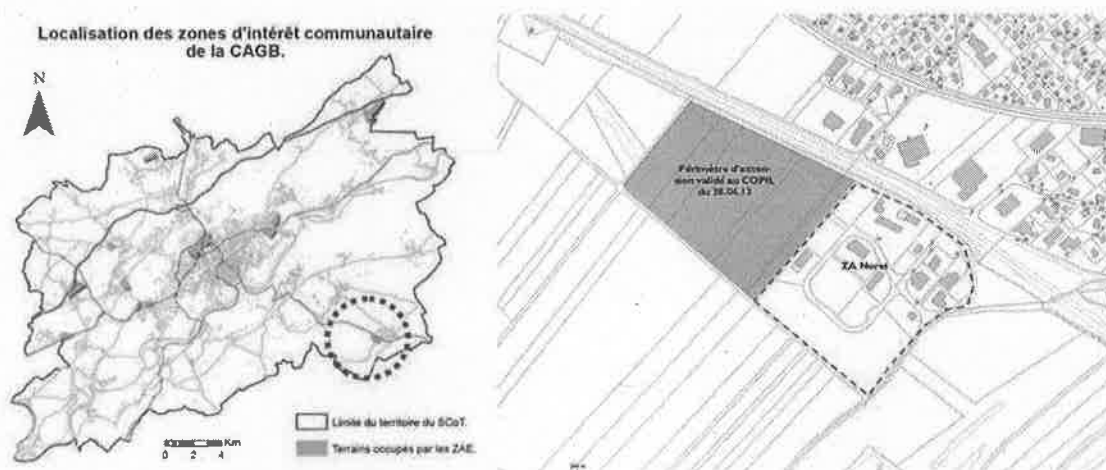
#### D/ Le Budget annexe de la Zone du Noret

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET (opérations réelles)					
	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% de réalisation	% d'évolution CA 2013/ CA 2012
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Etudes et travaux	0.00	17 850.00	0	0%	-
Remboursement des intérêts de la dette	67.19	5 000.00	15.24	0.3%	-77.3%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>67.19</b>	<b>22 850.00</b>	<b>15.24</b>	<b>0.1%</b>	<b>-77.3%</b>
Epargne brute	145 915.45	84 050.00	8 900.22	Non significatif	Non significatif
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>145 982.64</b>	<b>106 900.00</b>	<b>8 915.46</b>		
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Ventes	122 904.00	90 000.00	7 506.00	8%	-
Subvention d'équilibre	23 078.64	16 900.00	1 409.46	8%	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>145 982.64</b>	<b>106 900.00</b>	<b>8 915.46</b>	<b>8.3%</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Emprunt revolving	773 000.00	713 000.52	628 000.00	88.1%	-18.8%
Remboursement d'emprunt	145 000.00		0	#DIV/0!	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>918 000.00</b>	<b>713 000.52</b>	<b>628 000.00</b>	<b>88.1%</b>	<b>-31.6%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Emprunt revolving	773 000.00	628 000.00	628 000.00	100.0%	-18.8%
Recours à l'emprunt	0.00	0.00	0.00		-
Epargne brute	145 915.45	84 050.00	8 900.22		Non significatif
Résultat n-1 (ne se réalise pas)		950.52		0.0%	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>918 915.45</b>	<b>713 000.52</b>	<b>636 900.22</b>	<b>89.3%</b>	<b>-30.7%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>918 067.19</b>	<b>735 850.52</b>	<b>628 015.24</b>	<b>85.3%</b>	<b>-31.6%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>918 982.64</b>		<b>636 915.46</b>	<b>86.6%</b>	<b>-30.7%</b>

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stocks appropriés en investissement.

En 2013, aucune étude ni travaux n'a été réalisé. Une régularisation foncière a été effectuée pour un montant de 7 500 € (entreprise « Au Fait 25 »). Trois projets ont été validés par la Commission Economie et feront l'objet d'un acte de vente en 2014. La subvention complément de prix s'est élevée à 1 409 €.

Il est rappelé que, dans l'attente de la vente de la totalité des parcelles, un recours à l'emprunt de 947 000 € a été nécessaire fin 2007 pour financer l'essentiel des travaux d'aménagement. Cet emprunt a fait l'objet de remboursements (il reste à ce jour 628 000 € à rembourser) et sera remboursé en totalité en fin d'opération. Il fait l'objet d'une gestion active de la dette qui permet de réduire substantiellement les frais financiers (en 2013 : 15 €).



### Résultats 2013 du budget annexe Zone du Noret

		Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Dépenses réalisées	15.24	628 000.00
	Dépenses réalisées	8 930.70	30.48
	<b>Total</b>	<b>8 945.94 €</b>	<b>628 030.48 €</b>
Recettes	Recettes réalisées réelles	8 915.46 €	628 000.00 €
	Recettes réalisées	30.48 €	8 930.70 €
	<b>Total</b>	<b>8 945.94 €</b>	<b>636 930.70 €</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>0.00 €</b>	<b>950.52 €</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>0.00 €</b>	<b>9 850.74 €</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>9 850.74 €</b>	

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture nul. La section d'investissement est excédentaire de 9 850,74 €. **Le résultat net 2013 du budget annexe Zone d'activité du Noret est donc de 9 850,74 €.**

E/ Le Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul

BUDGET ANNEXE (opérations réelles)					
	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% de réalisation	% d'évolution CA 2013/ CA 2012
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Portes de Vesoul</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Etudes et travaux	2 488	355 028	280 355	79.0%	11170.1%
Acquisitions terrains	44 048	-	-	-	-100.0%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>46 536</b>	<b>355 028</b>	<b>280 355</b>	<b>79.0%</b>	<b>502.5%</b>
Épargne brute	-46 536	-49 628	-280 244	Non significatif	502.2%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>-</b>	<b>305 400</b>	<b>110</b>	<b>0.04%</b>	<b>-</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Ventes	-	305 400	110	0.04%	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>-</b>	<b>305 400</b>	<b>110</b>	<b>0.04%</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Portes de Vesoul</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
avance du budget principal	46 536	49 628	280 244	564.7%	502.2%
Épargne brute	-46 536	-49 628	-280 244	Non significatif	502.2%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>46 536</b>	<b>355 028</b>	<b>280 355</b>	<b>79.0%</b>	<b>502.5%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>46 536</b>	<b>-</b>	<b>280 355</b>	<b>79.0%</b>	<b>502.5%</b>
<b>RESULTAT</b> (Intégrant les résultats N- 1 et les opérations d'ordre)	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Ce budget à comptabilité de stocks retrace, durant l'aménagement et la commercialisation de la zone, les éléments constitutifs du coût de production (travaux études, acquisitions de terrains, frais accessoires et frais financiers) en section de fonctionnement. A la fin de l'exercice budgétaire, ces opérations de fonctionnement sont portées, par opération d'ordre, aux comptes de stocks appropriés en investissement.

Lors de la création de ce budget annexe, en décembre 2011, il a été prévu de transférer les dépenses réalisées sur le budget principal au titre de l'aménagement de la zone Nord des Portes de Vesoul vers ce budget annexe.

L'aménagement et la viabilisation de deux lots a été finalisé en 2013, 40 K€ ont été consacrés à la réalisation de ces travaux. Le projet d'Ecopôle porté par la Fédération régionale des travaux publics sera implanté sur le 1<sup>er</sup> lot (début des travaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2014). Le second lot est en cours de commercialisation.

Aucune vente de terrain n'a été effectuée en 2013. Dans l'attente des recettes de cessions, une avance remboursable au budget principal a été versée à hauteur de 40 460 € pour financer les études et travaux. Elle sera remboursée avant la clôture du budget annexe.



**Résultats 2013 du Budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul**

		Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Dépenses réalisées	280 354.66	0.00
	Dépenses réalisées	220.46	280 464.89
	<b>Total</b>	<b>280 575.12 €</b>	<b>280 464.89 €</b>
<b>Recettes</b>	Recettes réalisées réelles	110.23 €	280 244.43 €
	Recettes réalisées	280 464.89 €	220.46 €
	<b>Total</b>	<b>280 575.12 €</b>	<b>280 464.89 €</b>
<b>Résultat 2012</b>		<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Résultat de clôture par section</b>		<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>0.00 €</b>	

Les sections de fonctionnement et d'investissement font apparaître un résultat de clôture nul. Le résultat net 2013 du budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul est donc de 0 €.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté élit M. Michel LOYAT comme Président de séance

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président, participe à la discussion puis se retire et ne prend pas part au vote.

A la majorité, 14 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2013 du budget principal et des budgets annexes.

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUL. 2014

Pour extrait conforme,  
Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 113  
Contre : 0  
Abstentions : 14

## Annexe I : Présentation par Commission du CA 2013

Découpage par commissions 2008-2014 (selon le précédent mandat)

### COMMISSION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	16 312 037.28	987 620.31	3 884 063.46	330 633.23
Budget 2013	17 108 036.29	1 974 744.71	3 058 683.56	368 325.09
% de réalisation	2%	50%	127%	90%
<b>Total</b>	<b>1 318 254 €</b>		<b>4 214 697 €</b>	
% de réalisation	89%		89%	

#### Les dépenses

Les dépenses des TIC réalisées en 2013 s'inscrivent dans le schéma directeur informatique. Il faut distinguer les dépenses :

- du Grand Besançon : 210 789 € d'investissement dont 116 K€ d'achat de licences et développement de logiciels, 84 K€ de renouvellement de matériel (ordinateurs, écrans, téléphones) et 10 K€ licences écoles et 183 100 € de fonctionnement correspondant à la maintenance des logiciels et aux frais de communications téléphoniques principalement.
- des dépenses communes aux trois collectivités (CAGB/ Ville de Besançon et CCAS) qui font l'objet de refacturation : 412 937 € d'investissement dont 199 K€ de licences microsoft, logiciels communs, 213 K€ de matériels communs et 509 380 € de fonctionnement (maintenance de logiciel essentiellement).

Ces dépenses font l'objet d'une refacturation au travers du calcul d'une subvention d'équipement versée par la Ville et le CCAS selon la clé de répartition retenue dans la convention de mutualisation. Cela représente 73,32 % pour la Ville et 11,28 % pour le CCAS des dépenses d'investissement effectivement réalisées par la CAGB au cours de l'année. La subvention d'équipement reçue en 2013 s'élève à 300 K€.

Les charges de communication se sont élevées en 2013 à 555 K€.

Parmi ces dépenses figurent :

- la conception, l'impression et la diffusion du magazine pour 235 K€. A noter que les recettes du magazine ont émises à hauteur de 48 750 € cependant, l'entreprise assurant la régie publicitaire n'ayant à ce jour pas reversé la part due à l'agglomération malgré de nombreuses relances, la trésorerie a mis en œuvre une procédure de recouvrement.
- la production de documents de communication institutionnelle tels que le rapport d'activité le nuancier des compétences de l'Agglomération ou bien encore la carte de vœux (papier et numérique). Ces documents permettent d'expliciter les domaines d'action et les projets du Grand Besançon auprès de publics plus ou moins spécialisés. 16 K€ ont été consacrés à ces publications.
- des achats d'espaces presse et des prestations en lien avec les relations presse pour un montant de 37 K€. La prestation de relations presse assurée par une agence spécifique pour offrir une meilleure visibilité du territoire au niveau national a tout particulièrement porté ses fruits sur les sujets de la Cité des Arts et sur la redevance incitative, donnant lieu à de nombreux articles ou émissions (« Envoyé spécial », magazine sur France 5, le Monde...).
- les dépenses liées à l'inauguration de la Cité des Arts (événement institutionnel, ouverture au public, communication dans les médias et par voie d'affichage) pour un montant de 110 K€
- les prestations audiovisuelles permettant la réalisation des reportages vidéos, parmi lesquels les films retraçant le bilan des structures associées, projetés lors du Conseil de communauté de septembre, pour un montant de 37 K€.

- la participation renouvelée à la campagne de communication régionale « L'Originale Franche-Comté » (30 K€ en 2013) qui a permis de mettre en valeur la région et la capitale régionale sur le salon de l'agriculture, les Eurockéennes de Belfort ou encore les ondes de France Inter et France Info en octobre.
- l'acquisition d'objets promotionnels véhiculant les couleurs de l'agglomération auprès des publics des communes et associations du territoire, grâce à un budget de 14 K€.

Les dépenses de fonctionnement courantes s'élèvent à 2,3 M€. Elles concernent notamment :

- les locations immobilières et charges locatives et de copropriété (953 K€ en 2013 ; 495 K€ en 2012 => + 456 K€). Le coût des locations 2013 s'élève à 682 K€ et celui des charges locatives et de copropriété à 270 K€. Au total, ces charges s'accroissent de 456 K€ par rapport à 2012, en raison essentiellement du transfert au Grand Besançon le 1er janvier 2013 du bail qui relevait précédemment de la ville de Besançon et qui concerne les locaux du 2 rue Plançon accueillant le DTIC et le COS ainsi qu'une centaine de places de parking. Ce bail s'est traduit en 2013 par un loyer de 342 K€ et des charges locatives de 131 K€. La charge supplémentaire résultant du transfert de ce bail sera partagée entre les trois entités bénéficiaires des TIC par application de la clé de ventilation (ville-centre : 73,32 % ; CAGB : 15,40 % ; CCAS : 11,28 %). Hors le bail transféré, le coût des locations à la City a diminué de 12 K€ (-2,1 %). Cette baisse a été permise par la renégociation des baux intervenue en 2012 avec Aktya qui s'est traduite par une diminution des loyers annuels à hauteur de 25 K€ environ.
- les taxes foncières (99 K€ en 2013 ; 84 K€ en 2012 => +15 K€, soit +18,8 %). La hausse du coût global des taxes foncières résulte principalement de la prise en charge en 2013 de la taxe foncière de la caserne du SDIS-est (11 800 €). Le Grand Besançon a prévu de demander aux services fiscaux le remboursement de l'imposition supportée pour ce site (dont l'assiette a d'ailleurs vocation à être revendue au SDIS).
- les frais d'affranchissement (62 K€) et de télécommunication (73 K€),
- des dépenses d'entretien des espaces verts des voiries d'intérêt communautaire qui représentent 83 K€,
- la consommation de carburant pour l'année 2013 pour 32 K€,
- l'achat de petits équipements, fournitures administratives représente 61 716 €. La maintenance des équipements s'élève à 110 K€.
- les frais de réception pour l'année 2013 s'élèvent à 77 K€.
- les honoraires d'avocats représentent 46 K€,
- les cotisations assurance sont de 31 K€ pour l'année 2013.
- les frais de reprographie représentent 53 K€.

Gestion du CET des Andiers : les dépenses de fonctionnement évaluées à 172 K€ ont été réalisées à 74 %, soit pour un montant de 126 K€. Le poste de dépenses le plus conséquent est celui des prestations en suivi technique du site (régalage). Les recettes sont mentionnées ci-après.

Plan et Informations géographiques : les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 4 K€ soit 66,25 % du budget 2103. Elles correspondent pour l'essentiel à la maintenance du tachéomètre (instrument de topométrie destiné au levé de plans).

En investissement, des levés de plans ont été effectués soit 67,6 K€.

Les dépenses de personnel (cf. partie 2 - I - A b/ « les charges de personnel »)

## Les recettes

Les recettes de refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition (cf. partie 2 - I - A b/ « les charges de personnel »)

Le budget principal a refacturé un montant global de 523 K€ aux Budgets annexes Transports (270 K€), CRR (238 K€) et Déchets (163 K€) en compensation des prestations des services centraux, intégrant les charges salariales des agents mis à disposition. Hors ces coûts salariaux, la refacturation a été de 317 K€, répartis ainsi : Transports : 103 K€ ; CRR : 86 K€ ; DGD : 128 K€.

La facturation des apports de matériaux déposés par les entreprises au CET des Andiers est de 490 K€. Cette recette revêt un caractère exceptionnel dans la mesure où le volume très important des apports est directement lié aux travaux du tramway.

La facturation des services communs (matériels et logiciels) a été perçue de la Ville et du CCAS pour un montant global de 300 708 €.

Les recettes d'adhésion des communes à l'opération Ordi-classe : Les contributions des communes sont de 47 714 € en 2013. Elles correspondent au remboursement à la CAGB de frais de prestation de maintenance du matériel qui incombent aux communes.



## COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

### TRANSPORTS BUDGET ANNEXE

Cf. explications de la partie 2 - II - A/ « Le budget annexe Transports »

#### **En dépense,**

**Les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports (1,4 M€)** sont constituées :

- des frais liés au TCSP :

Au titre de l'AE, en 2013, dans le cadre de la convention financière avec la ville de Besançon (délibération du 15 décembre 2011), le remboursement des prestations de celles-ci au titre du projet, sur l'année 2012, s'est élevé pour 221 881 € (cf. décision modificative n°2) et la logistique du « numéro vert » en 2012 pour 3 663,22 €.

Les autres crédits de fonctionnement du projet portent sur les consommations en énergie pendant les phases d'essais, les frais de nettoyage (centre de maintenance, propriétés acquises et encours de revente partielle,...) et de gardiennage, ainsi que la quote-part de taxes foncières au titre de ces propriétés pour un total de 103 128,70 €.

Le taux de réalisation de l'AE est 39,46 % en raison du glissement sur 2014 du solde des frais de fonctionnement nécessaires aux phases d'essais ainsi que des coûts d'entretien de l'ouvrage Micropolis dus à l'Etat selon la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et du glissement également sur 2014 du solde de subvention à régler à la ville de Besançon sur les travaux de confortement du pont de Gaulle.

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, identifiées projet Tramway, mais hors autorisation de programme (AE) soit 292 617,23 € couvrent :

- le fonctionnement de la Maison du Tramway (location, gardiennage, nettoyage,...)
- la logistique de la Direction Tramway (reprographie, affranchissement, frais de déplacement, téléphonie, annonce du recrutement du nouveau chargé de communication, ...)
- le remboursement des prestations des services centraux pour 196 804 €.
- les autres dépenses de fonctionnement du budget annexe Transports, hors Tramway, qui sont composées notamment des charges courantes (électricité, eau, gardiennage,...pour 248 818 €), des Transports spéciaux (144 080 €), de l'entretien des bornes escamotables (47 493 €), des études notamment pour l'AMO DSP (45 300 €) et de l'entretien du mobilier urbain et périrubain (58 108 €).
- du remboursement de VT (138 K€ €).

En 2013, **106,3 M€** de dépenses d'investissement ont été consacrées à l'opération TCSP.

**Les subventions de fonctionnement** s'élèvent à 10 625 € principalement pour la Boutique Transports.

**La réalisation du tramway** (gestion en AP-AE/CP) a porté sur un montant de 104,5 M€.

Au titre de l'AP, en 2013, les réalisations se sont élevées à 104 338 593,45 € et ont porté sur :

- la poursuite des assistances à maîtrise d'ouvrage techniques, administratives et de communication pour 7 664 509,61 €
- la poursuite des acquisitions foncières amiables et suite à jugements d'expropriation pour 785 176,71 €
- des matériels et équipements, notamment au titre des systèmes de courants faibles, pour 3 641 524,53 €
- la poursuite de la fourniture des rames ainsi que des autres véhicules (un locotracteur et deux rail-routes) pour 11 742 282,06 €
- la poursuite des travaux notifiés à l'automne 2011 pour 80 505 100,54 €

Au regard des crédits initialement ouverts au BP, il est constaté un taux de réalisation sur l'AP de 87,48 %.

Un acompte de la subvention sur le financement des travaux de confortement du pont de Gaulle a été versé pour 134 532,18 € ; le solde sera appelé en 2014.



En matière de recettes, le montant total, sur l'AP est **26 201 665 €** soit 162 % de réalisation par rapport au budget 2013. Ce taux a été rendu possible par une volonté de solliciter rapidement et au maximum les acomptes de subventions à recevoir et réduire ainsi les besoins de trésorerie.

Ainsi, 18 423 523 € ont été versés au titre de la subvention Grenelle de l'Etat, soit plus de 60% de la subvention totale et 5 M€ au titre de la subvention générale de la Ville de Besançon.

Les autres recettes portent sur :

- le 1<sup>er</sup> acompte de la subvention de l'Etat sur le projet MOBIGINKO (351 656 € versés par la Banque publique d'investissement),
- un nouvel acompte de la ville de Besançon sur sa participation aux travaux de déconstruction et reconstruction du pont Battant (1,9M €),
- un premier et dernier acompte du conseil général versé au titre des travaux d'entretien du pont Canot (convention signée le 29/01/2013) à hauteur de 140 000 €,
- d'acomptes de subventions versés par le conseil général dans le cadre de la Dotation du territoire du Grand Besançon pour les phases 2012 et 2013 relatives à la réalisation de travaux confortatifs du pont Canot (100 698 €),

Le solde est constitué de recettes de gestion pour 285 788 € (principalement annulation de mandats).

**Les travaux de réalisation des haltes et de l'infrastructure ferroviaire nord** se sont élevés à 1,4 M €, permettant l'ouverture de la halte d'Ecole-Valentin le 3 septembre 2013 (réalisation des quais, implantation des équipements, pose de la passerelle de franchissement, début des travaux du parking). Le financement de cette opération s'achèvera sur 2014.

Une participation de la Région pour un montant de 1,5 M€ a été versée en 2013 constituant le troisième acompte de subvention sur une prise en charge globale prévue dans la limite de 7,4 M€.

Les travaux de modification du **dépôt bus de Planoise** se sont poursuivis, avec notamment la réalisation du poste central de commandement (PCC) bus et tramway, qui sera mis en exploitation courant 2014.

L'opération de réalisation d'un site **propre de bus entre TEMIS et la Gare Viotte** via le Campus de la Bouloie s'est poursuivie par la rédaction des études préliminaires permettant de préciser le projet, le montage du dossier de réponse au troisième appel à projet TCSP « Transports collectifs et mobilité durable » de l'Etat et la tenue de la concertation préalable à l'automne 2013.

Le montant relatif à **l'acquisition de bus et de matériels embarqués** est de 618 038 € correspondant à l'équipement des bus de girouettes à LEDS et à l'aménagement du bus itinérant.

Une subvention de 511 K€ a été versée à la Ville de Besançon au titre du pôle d'échange multimodal (PEM) de la gare Besançon Viotte.

### TRANSPORTS (BUDGET PRINCIPAL)

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	0 €	498 123 €	0 €	0 €
Budget 2013	10 000 €	994 109 €	0 €	0 €
% de réalisation	0%	50%	-	-
<b>Total</b>	<b>498 123 €</b>		<b>0 €</b>	
% de réalisation	50%		-	

### Les dépenses

Dans le cadre de la réalisation d'itinéraires cyclables (490 K€), l'itinéraire reliant la commune de Franois au secteur des Hauts du Chazal a été entièrement réalisé.

Ces dépenses intègrent aussi l'évaluation environnementale du PDU pour un montant de 8 327 € soit 24 % de réalisation. Une facture intermédiaire est arrivée fin décembre et n'a pas pu être réglée sur 2013. Le solde interviendra mi-mars 2014.

## **INFRASTRUCTURES (BUDGET PRINCIPAL)**

	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	133 043 €	232 618 €	0 €	68 337 €
Budget 2013	148 000 €	668 978 €	0 €	68 337 €
% de réalisation	90%	35%	-	100%
<b>Total</b>	<b>365 661 €</b>		<b>68 337 €</b>	
% de réalisation	45%		100%	

### **Les dépenses**

L'aménagement de l'Entrée Est pour un montant de 115 K€, soit 27 % du budget 2013. Ce faible niveau de réalisation s'explique par le fait que les services départementaux, en charge de la RD 683, ont demandé un décalage du planning de l'opération afin de réduire la gêne à la circulation, déjà impactée par les travaux du Tramway sur le secteur. Par ailleurs, la présence d'une ligne à haute tension enterrée a entraîné une modification de l'exécution des travaux. Ceux-ci seront achevés, in fine, début 2014.

Le Grand Besançon a participé au financement de la LGV Rhin-Rhône Branche Est Phase 2 à hauteur de 115 K€.

En fonctionnement, l'entretien et les réparations des voiries d'intérêt communautaire représentent 68 K€. La fourniture d'éclairage public de la Voie des Montboucons entre l'échangeur de l'A36 et les Tours de l'Amitié s'élève à 65 K€.

### **Les recettes**

Dans le cadre de l'Aménagement de l'Entrée Est, le Conseil Général du Doubs a versé 49 K€ au titre de la dotation aux projets territoriaux (DPT), correspondant au dernier acompte (sur une subvention globale de 298 K€), pour l'aménagement du giratoire des Marnières Nord à Besançon.

Le SYDED a versé la somme de 19 K€ pour financer le remplacement des armoires électriques de l'éclairage public de la voie des Montboucons sur le secteur d'Ecole-Valentin, afin de réduire la consommation énergétique sur ce secteur de la voie des Montboucons.

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET PRINCIPAL)**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	3 611 670 €	9 931 911 €	630 437 €	208 292 €
Budget 2013	4 209 573 €	12 242 750 €	646 973 €	164 536 €
% de réalisation	86%	81%	97%	127%
<b>Total</b>	<b>13 543 582 €</b>		<b>838 729 €</b>	
% de réalisation	82%		103%	

#### **Les dépenses**

Les dépenses s'élèvent à 13,5 M€. Elles comprennent notamment des participations à des syndicats, des subventions et avances, ainsi qu'une participation au capital.

Le Grand Besançon a versé des **contributions à des syndicats** à hauteur de 4,6 M€ dont :

- SMAIBO (500 K€ en fonctionnement et 3,6 M€ de subvention exceptionnelle permettant de finaliser l'aménagement de la tranche 3 de l'Echange et de lancer l'aménagement de la 2<sup>e</sup> phase de la zone de Pouilley-les-Vignes)
- SMPSI (92 K€ en fonctionnement et 224 K€ en investissement) pour l'aménagement et la commercialisation de TEMIS,
- SM Lumière : 210 K€ en investissement,
- Aéroport de Dole Tavaux : 25 K€ en fonctionnement.

Il a versé des **subventions** de fonctionnement pour 1,2 M€ et 0,4 M€ en investissement :

- en fonctionnement :
  - au titre du Soutien à la Compétitivité : 256 K€ pour le fonds régional d'aide à l'innovation pour le financement de projets innovants collaboratifs, associant des entreprises et des laboratoires locaux, le soutien aux pôles de compétitivité, le soutien à l'incubateur de Franche Comté...,
  - au titre du soutien aux Très Petites Entreprises : 81 K€: financement d'actions de soutien à de futurs créateurs via Coopilote, l'ADIE, Initiative Doubs, Culture Action...,
  - au titre des actions en faveur de l'emploi : 138 K€ (Club Face, pôle emploi, FRSEA, Intermed),
  - Fonds d'Intervention Economique (FIE) : 152 K€ (aide au loyer).
- en investissement :
  - à TEMIS Sciences : 200 K€, (fin de l'opération)
  - au titre du Fonds d'Intervention Economique : 213 K€

Au titre de **participations au capital**, le Grand Besançon a versé 1,4 M€:

- de la Société Publique Locale ARD : 5 K€, le financement de l'augmentation du capital de Territoire 25 ne sera appelé qu'en 2014.
- L'apport en compte courant d'associé pour l'augmentation du capital d'AKTYA en investissement à hauteur de 1,4 M€.

Une avance remboursable de 186 K€ a été consentie à la Société GEMDOUBS de Novillars Le remboursement débutera à partir de 2015 et s'échelonnera sur 5 ans.

Au titre de l'aide à l'installation de créateurs d'entreprises le Grand Besançon participe au financement de deux pépinières d'entreprises à Palente et à Temis.

Les dépenses relatives à **l'aménagement des zones d'activités** s'élèvent à 4,2 M€ et concernent :

- Parc Nouvelle Ere (ZAC TGV d'Auxon-Dessus) 235 K€ en investissement essentiellement consacrés aux acquisitions et 453 K€ en fonctionnement au titre de la participation à la concession.
- ZAC Portes de Vesoul : 1,5 M€ en investissement pour les acquisitions (rétrocessions EPF) et démolitions de maisons.
- ZAC des Hauts de Chazal - TEMIS Santé : 132 K€ en investissement affectés à la concession.
- ZAC des Marnières : l'opération ayant été reprise en régie par le Grand Besançon 2 M€ ont été consacrés à l'AP pour des opérations d'acquisitions, une démolition et la réalisation de l'étude préalable ayant permis de revoir la programmation de la zone, son montage financier et les modalités de partenariat avec Carrefour Property (signature d'un protocole d'intention).

A noter que la requalification des zones d'activités n'a pas fait l'objet de dépenses faute de projet clairement identifié à ce stade.

Les projets liés à la « *Stratégie de Développement Economique* » (promotion, prospection, organisation de visites d'investisseurs, salons professionnels, accompagnement au recrutement et à l'accès à l'emploi ...) ont mobilisé plus de 164 K€.

Ils comprennent les actions de prospection sur les 4 marchés prioritaires définis par la stratégie de développement économique 2010-2015 (horlogerie/luxe; aéronautique/défense; santé; nouveaux marchés issus du numérique tels que la sécurité environnementale, agroalimentaire personnes, le design, la communication numérique, les jeux vidéos...).

En revanche, en investissement, les travaux engagés pour la rénovation de la Méridienne de l'Observatoire ayant subi un certain retard, la part financée par le Grand Besançon (174 K€) n'a pas été réglée sur l'exercice 2013.

De plus, dans ce cadre, une action particulière de communication visant à renforcer la visibilité de l'offre et des atouts du Grand Besançon a été poursuivie et renforcée en 2013 : développement du site internet « affaires », [investinbesancon.fr](http://investinbesancon.fr) ; augmentation des la diffusion de la E-letter à 2000 abonnés professionnels, systématisation des communiqués de presse pour promouvoir des développements d'infrastructures ou des implantations sur le Grand Besançon, développement de pages dédiées sur les réseaux sociaux lors d'événements particuliers ( ex : concours international de chronométrie en octobre 2013°...)

### **Les recettes**

Dans le cadre des régularisations des avances versées au PSI, 94 K€ de versement de la CAGB au PSI ont été ré-imputés. Il s'agissait de contributions de la CAGB et non d'avances. Comptablement, une recette a été enregistrée sur le compte 238 pour 94 K€ et un mandat a été effectué sur le chapitre 204 pour 94 K€.

Les recettes se sont élevées à 426 K€ pour la Maison des Microtechniques et à 151 062 € pour la pépinière de Palente.

La SedD (10 K€) et la Ville de Besançon (15 K€) ont versés une participation au titre du MIPIM 2013 d'un montant de 25 K€ (salon de l'immobilier d'entreprises à Cannes de mars 2013).

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET ANNEXE ZA NORET)**

Cf. explications de la partie 2 - II - D/ « Le budget annexe Zone du Noret ».

### **COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION (BUDGET ANNEXE PDV)**

Cf. explications de la partie 2 - II - E/ « Le budget annexe Aménagement de la Zone Nord des Portes de Vesoul »

## **COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE**

Le Grand Besançon développe sa politique dans le domaine de l'énergie et du climat à la fois par des opérations matérielles et par des actions immatérielles qui visent à modifier les pratiques des autres acteurs (éducation à l'environnement, familles actives pour le climat, ...).

La qualité des espaces, des sites et de la biodiversité constitue le second pilier de la politique environnementale du Grand Besançon, avec une action sur les collines de la Vallée du Doubs, les centres de villages, le fleurissement, l'isolation des bâtiments communaux... Le travail mené sur l'agriculture concilie environnement et économie (circuits courts) et qualité des espaces.

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	419 288 €	382 417 €	252 669 €	111 298 €
Budget 2013	630 587 €	1 022 682 €	332 000 €	200 054 €
% de réalisation	66%	37%	76%	56%
<b>Total</b>	<b>801 705 €</b>		<b>363 967 €</b>	
% de réalisation	48%		68%	

### **Les dépenses**

Le Grand Besançon a versé 263 K€ aux communes au titre du Fonds Centres de Village (17 nouveaux projets en 2013 + 8 dossiers 2012), en soutien de leurs projets d'amélioration, de rénovation ou de sécurisation de leurs centres de village et patrimoine. Cette opération disposait d'un budget initial de 150 K€, et 280 K€ supplémentaires ont été nécessaires pour engager les projets votés en 2013.

Des panneaux solaires ont été installés (89 K€) sur le toit du dépôt de bus de Planoise. Sur 2013, 30 K€ ont été versés sur de 4 dossiers de 2012 dans le cadre du Fonds Isolation des communes. Six nouveaux projets ont été lancés en 2013, le paiement interviendra en 2014.

Au budget 2013, 125 K€ prévus au titre de la pépinière d'activités maraîchères n'ont pas été réalisés en 2013, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en septembre 2013, le paiement interviendra en 2014.

Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) plusieurs actions ont été menées (142 K€) notamment :

- 49 K€ ont été engagés pour la réalisation d'un Plan d'Approvisionnement Territorial en Bois-énergie (achat et traitement de données, convention COFOR ...)
- le lancement de la « labellisation Cit'ergie » soit 13 K€ frais de publicité + lancement phase I du marché,
- 71 K€ pour le marché « Diagnostique Eclairage Public dans les communes »,
- le Plan de Communication Agenda 21 (5 K€),
- l'organisation des soirées débats pour le projet de loi sur la transition énergétique organisés à Chalezeule, Serre les Sapins et Montfaucon (4 K€).

Une subvention de 28 K€ (versement fractionné en fonction de l'avancée du projet) a été attribuée au Conservatoire Botanique de FC pour la réalisation de relevés botaniques dans les communes de l'agglomération, d'inventaires floristiques et entomologiques sur des sites d'intérêt patrimonial européen, ainsi que pour la réalisation du contenu d'une exposition sur les milieux naturels du Grand Besançon.

Au titre de l'agriculture périurbaine, 13 K€ ont permis de financer notamment l'organisation de Parties de campagne à Fontain (ferme Roland BULLOZ). Une convention a été signée avec la SAFER en 2012 mais a été versée en 2013 (5 K€) pour la réalisation d'une enquête foncière aux Vallières, site propice au développement du maraîchage. Enfin, une subvention a été attribuée à l'AFIP BFC (6,5 K€) pour des animations auprès de porteurs de projets d'installation agricole.

Dans le cadre de la Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs, une convention a été signée (10 K€) avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Doubs pour la réalisation de diagnostics et lectures paysagères. Pour la réalisation de l'exposition sur les milieux naturalistes, un marché a été lancé pour l'impression des panneaux (1 K€).

L'opération « Fleurissement 2013 » représente 9 K €, réalisation d'actions de sensibilisation à destination du grand public, organisation du jury et remise des prix aux lauréats du concours 2013.

Adhésion à des associations pour 5 K€ : Energie Cités, Conservatoire Botanique, Terres en Ville et COFOR.

Le Grand Besançon a participé aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement portés par les associations et les communes à hauteur de 11 K€.

Au titre du projet « Familles actives pour le climat », le Grand Besançon a contracté un marché avec la Société HELIANTHE (phase 1 / Visite d'un expert au domicile des familles) pour 35 K€ et a participé à l'animation de la soirée de mobilisation en juin 2012.

Afin de gérer la pépinière d'activités maraîchères deux marchés ont été contractés avec Coopilote et Jardins de Cocagne (10 K€).

Enfin, la subvention à l'association ATMO Franche Comté a été versée à hauteur de 183 K€ au titre de la qualité de l'air.

### **Les recettes**

La Chambre Interdépartementale d'Agriculture a participé à la pépinière d'activités maraîchères à hauteur de 12,5 K€ (versement du solde, soit 12,5 K€ prévu en 2014).

Dans le cadre du PCET : 21 K€ de participation de la Région pour le diagnostic énergétique pour les bâtiments communaux et le plan d'approvisionnement bois-énergie.

Au titre du Conseil en Energie Partagée, 35 K€ de participations de l'ADEME (4 K€), de la Région (15 K€) et des communes membres (16 K€) ont été perçues.

La redevance d'ONF Energie au titre de la plateforme bois s'est élevée à 11 K€.

ATMO Franche Comté a versé 155 K€ dans le cadre du remboursement de personnel mis à disposition.

La revente électricité représente 4 K€ (versement EDF pour la production d'électricité sur les dépôts de bus à Planoise).

Enfin, des recettes sont constatées au titre d'annulation de mandats :

- 99 K€ € correspond à l'annulation de mandats de 2012 en TTC (= recettes en 2013) pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques sur les dépôts de bus à Planoise. Ces derniers ont été réémis en 2013 en HT.
- 3 K€ annulation suite erreur de RIB, réémis en 2013.

## COMMISSION 5 : CULTURE, TOURISME, SPORTS

### CULTURE, TOURISME, SPORTS (BUDGET PRINCIPAL)

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	818 563 €	352 534 €	33 182 €	11 580 €
Budget 2013	1 002 156 €	808 550 €	57 800 €	7 485 €
% de réalisation	82%	44%	57%	155%
<b>Total</b>	<b>1 171 097 €</b>		<b>44 762 €</b>	
% de réalisation	65%		69%	

#### Les dépenses

Le Grand Besançon a poursuivi en 2013 son action visant à améliorer l'accueil et à développer l'offre d'activités touristiques.

Les dépenses d'investissement pour les équipements fluviaux se sont élevées à 18 K€, comprenant notamment la réalisation et la pose de panneaux d'information sur les trois haltes (15 K€).

Le fonctionnement du port d'agglomération constitué de ses trois haltes (haltes du Moulin St Paul et de la Cité des Arts à Besançon, et halte de Deluz) a été assuré par Solidarité Doubs Handicap (ESAT La Bergerie) via un marché public renouvelé pour 3 ans (79 K€/an). Le Grand Besançon a assuré quant à lui les missions d'entretien et de réparation (3 K€ en investissement et 8 K€ en fonctionnement) relevant de sa compétence, ainsi que la promotion et la communication autour de ces équipements et services et de la filière fluviale (6 K€). Les commandes de carburant se sont élevées à 7 K€.

Concernant le soutien apporté aux grands sites, équipements et outils de promotion touristiques, le Grand Besançon a :

- contribué en tant que membre du Syndicat Mixte au financement du Musée des Maisons Comtoises de Nancray (31 K€ en investissement et 340 K€ en fonctionnement),
- renouvelé son soutien à la Citadelle (50 K€) et a soutenu exceptionnellement le projet de dispositif multimédia 3D, à hauteur de 144 K€ en 2013.
- poursuivi son soutien à la Ville de Besançon pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO des fortifications Vauban (148 K€),
- participé à l'élaboration de supports de communication pour les itinéraires pédestres et VTT (4 K€),
- augmenté son soutien financier à l'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon (75 K€) pour son action d'information et de promotion du territoire du Grand Besançon, et a soldé sa participation pour l'édition du Guide hachette (5 K€).
- renouvelé ses adhésions au réseau Vauban (6 K€), au CDT (750 €) et au réseau Idéal Connaissances (2 K€).

Il a également poursuivi son soutien et la mise en réseau des acteurs du territoire à travers :

- son fonds d'aide et la mise en réseau des écoles de musique (123 K€)
- son fonds d'aide aux manifestations culturelles, sportives, touristiques et patrimoniales pour un montant total de 112 K€, concourant à animer le Grand Besançon, notamment pendant la période estivale et le long de la vallée du Doubs (y compris « Jour de Plaisance » et les concerts « Au Fil du Doubs », à hauteur de 43 K€).

#### Les recettes

Suite à la réalisation de l'aire d'accueil de camping-cars à Nancray, le Grand Besançon a perçu 11,6 K€ au titre des participations de la Région (5,7 K€) et du Département (5,9 K€).

Les recettes encaissées auprès des plaisanciers (nuitées, eau, électricité, carburant) sur les 3 haltes du port d'agglomération s'élèvent à 33 K€ (pour rappel : 37 K€ en 2012, 28 K€ en 2011, 16 K€ en 2010, 10 K€ en 2009).

## **CULTURE, TOURISME, SPORTS (BUDGET ANNEXE)**

Cf. explications de la partie 2 - II - B/ « Le budget annexe CRR ».

Au titre de la **maintenance du bâtiment Cité des arts**, 446 326 € de dépenses ont été réalisées dont 251 179 € sont refacturée à la Région et au FRAC.

Les **autres dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 1 017 450 € dont notamment :

- les actions culturelles et pédagogiques à hauteur de 105 822 € pour l'inauguration de la Cité des arts, l'organisation d'examens et master-class, concerts et spectacles.
- des dépenses pour la construction de la Cité des Arts (549 257€). Outre les charges d'exploitation courantes du bâtiment, ces dépenses concernent principalement les assurances dommages ouvrage/CCRD et tous risques chantier initialement intégrées dans l'AP/CP Cité des Arts qui ont du être payées en fonctionnement à la demande de la trésorerie. Parallèlement, la refacturation aux partenaires du groupement de commande a été effectuée à hauteur de 337 793,89 €.
- les prestations des services centraux (mise à disposition de personnels) au budget annexe CRR pour 238 142 €,

Pour le fonctionnement du CRR, **des subventions** ont été reçues à hauteur de 549 040 € :

- 287 140 € de subvention annuelle de l'Etat,
- 61 900 € de subvention annuelle du Conseil Général,
- 200 000€ de subvention de la Région,

Les dépenses liées à la construction de la **Cité des Arts** se sont élevées à 5 282 607 € dont 2 711 203 € à la charge du Grand Besançon. Elles représentent 81 % du budget 2013. Elles ont permis de régler environ 92 % des engagements liés au programme d'investissement de la Cité des Arts.

Les recettes s'élèvent à 6 234 847 € soit principalement :

- 2 986 442 € de subventions provenant de l'Europe (109 K€), l'Etat dans la cadre du contrat de plan Etat-Région (15 K€), la Région (2 M€), du Département du Doubs au titre de la dotation aux projets territoriaux (pour 131 K€), de la Ville de Besançon (pour 460 K€) et de l'ADEME au titre du bâtiment exemplaire BBC et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et Haute Qualité Environnementale (pour 271 K€),
- 2 320 592 € de participation des membres du groupement de commandes (Région et Ville de Besançon)
- 708 783 € liés à une régularisation comptable (cf DM2 2013).

Dans le cadre de la remise à niveau **du parc instrumental**, 394 006 € ont été réalisés pour l'achat de pianos (113 K€), d'instruments de percussions (105 K€), d'instruments à vents (52 K€), de musiques actuelles (32 K€) et pour la restauration d'un orgue (76 K€).



## **COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	932 304 €	0 €	33 104 €	0 €
Budget 2013	1 115 252 €	113 138 €	39 167 €	0 €
% de réalisation	84%	0%	85%	-
<b>Total</b>	<b>932 304 €</b>		<b>33 104 €</b>	
% de réalisation	76%		85%	

### **Les dépenses**

Des pistes de travail identifiées dans le projet Grand Besançon 2030 ont fait l'objet d'approfondissement notamment en coopération avec l'AudaB : réflexion sur un schéma d'aménagement à l'échelle de l'agglomération, réflexion sur l'émergence de l'économie sociale et solidaire. La participation du Grand Besançon à l'Audab s'est élevée à 426 K€.

Le SCoT a poursuivi l'assistance aux communes dans l'élaboration et la révision de leur document d'urbanisme mais aussi dans la mise en œuvre d'outils destinés à évaluer les premiers effets du ScoT. Le repérage des enjeux liés à la Loi Grenelle 2 s'est poursuivi en 2013. Le Grand Besançon a versé au SM SCOT une participation de 325 K€.

Renouvelé en 2013, le Conseil de Développement (16 K€) a accompagné de nouveaux membres à travers des cycles de formation, a négocié un programme de travail pluriannuel avec la CAGB et a démarré de nouveaux chantiers.

Le syndicat mixte d'étude visant le développement du secteur autour de la Gare BFC TGV a été créé en 2013. Le Grand Besançon a piloté des études complémentaires destinées à affiner le projet de ce territoire et proposer des orientations d'aménagement en matière d'équipements économiques et de loisirs. Le Grand Besançon a versé une participation de 91 K€.

L'étude sur l'opportunité de développer des industries culturelles et créatives (48 K€ pour la tranche ferme en 2013) a été poursuivie et a permis l'émergence des priorités et d'un plan d'actions incluant la création d'une pépinière d'entreprises créatives et culturelles. Dans ce contexte, le projet européen ESIMEC a été clôturé.

### **Les recettes**

Projet « contractualisation prospective » : 26 K€ perçu en raison du remboursement de la cotisation 2012 métropole Rhin Rhône

Projet « Esimec » : 6,6 K€ perçu de l'Europe (FEDER) dans le cadre du programme Urbact.

## **COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE**

En matière d'Habitat, 2013 marque l'entrée en vigueur du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH), exécutoire depuis décembre 2013 et couvrant la période 2013 à 2019, son prédécesseur ayant été établi pour la période 2006-2012.

Cet outil de programmation, qui a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en termes de logements et d'hébergements en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre entre les communes de l'agglomération, s'articule autour de six grands enjeux : favoriser la rénovation énergétique des logements, développer une mixité de peuplement, lutter contre l'évasion résidentielle mais aussi contre l'étalement urbain, accompagner le vieillissement de la population et répondre aux besoins spécifiques des jeunes et des étudiants en termes de logement.

### **HABITAT**

	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
	76 970 €	2 643 195 €	155 641 €	277 000 €
Budget 2013	184 000 €	4 406 985.67	48 400 €	1 567 081 €
% de réalisation	42%	60%	322%	18%
<b>Total</b>	<b>2 720 165 €</b>		<b>432 641 €</b>	
% de réalisation	<b>59%</b>		<b>27%</b>	

### **Les dépenses**

Le suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) s'est achevée le 31 mars 2013. A l'issue et afin de maintenir une animation territoriale autour des projets de réhabilitation énergétique des logements, une convention d'objectifs et de moyens a été signée en avril 2013 (42 K€).

Les dépenses d'investissement sont principalement destinées à soutenir financièrement la construction de logements locatifs publics. Elles comprennent d'une part les subventions octroyées par le Grand Besançon au titre de la délégation de gestion des aides à la pierre de l'Etat (832 K€), ainsi que les aides sur fonds propres accordées directement par le Grand Besançon dans le cadre de sa politique locale de l'habitat (1 395 K€), pour des opérations de construction dans le cadre du droit commun et des programmes de rénovation urbaine.

A ces dépenses s'ajoutent:

- les aides aux travaux versées aux propriétaires privés pour un montant total de 243 K€ dans le cadre des aides à l'amélioration énergétique des logements (propriétaires occupants modestes ou bailleurs) ;
- les aides destinées au soutien à la réhabilitation du parc public pour 188,2 K€ qui ont permis de soutenir la rénovation de 942 logements sociaux sur le territoire du Grand Besançon.

### **Les recettes**

En fonctionnement, au titre du solde de sa participation au financement du suivi-animation de l'OPAH, l'ANAH (Agence pour l'Amélioration de l'Habitat) a versée 60,2 K€. Par ailleurs, une recette de 95,4 K€, non inscrite au budget, et concernant la cession d'un terrain propriété du Grand Besançon à un aménageur d'une zone d'habitat, est enregistrée en 2013 d'où un fort taux de recouvrement des recettes (322 %).

En investissement, et dans le cadre de la délégation de gestion des aides à la pierre, les versements de l'Etat s'élèvent à 275 K€. Le faible taux de réalisation des recettes (18 %) s'explique par une insuffisance de crédits au niveau de l'Etat central pour l'année 2013 qui a conduit celui-ci à reporter sur 2014 les versements attendus par notre collectivité au titre de l'année 2013.

## POLITIQUE DE LA VILLE

Le volet Politique de la Ville consiste principalement pour le Grand Besançon à l'exercice de sa compétence « réalisation, aménagement et gestion des aires d'accueil et de passages dédiées au stationnement des gens du voyage ». Au cours de l'année 2013 a été adopté le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui fixe les obligations des collectivités compétentes en termes de réalisation d'équipements à destination des populations nomades pour la période 2013-2018. Le document prescrit donc un certain nombre d'objectifs au Grand Besançon dont l'enjeu principal est de répondre aux besoins de sédentarisation des voyageurs présents sur son territoire par la création de 12 terrains familiaux.

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	431 725 €	50 832 €	103 560 €	5 850 €
Budget 2013	458 500 €	72 200,00	135 000 €	8 000 €
% de réalisation	94%	70%	77%	73%
<b>Total</b>	<b>482 558 €</b>		<b>109 410 €</b>	
% de réalisation	<b>91%</b>		<b>77%</b>	

### **Les dépenses**

En fonctionnement, la majeure partie des dépenses (415 K€) est consacrée à la rémunération du prestataire qui assure pour le compte de notre collectivité la gestion administrative, technique et financière des aires d'accueil de la Malcombe, Pirey, Saône ainsi que celle de l'aire de grands passages de Thise.

La gestion des aires en 2013 a été particulièrement difficile avec la survenue de 3 sinistres, tous liés à des actes de vandalisme, qui ont conduit à une dépense de près de 32 K€ de réparations sur la partie fonctionnement. 24,5 K€ ont été financés par les dépenses imprévues de fonctionnement.

Convaincu des bénéfices d'un accompagnement des usagers de ses aires, le Grand Besançon continue de soutenir financièrement les associations œuvrant auprès du public gens du voyage en finançant des actions en faveur de la scolarisation (4 K€) et en faveur de l'accompagnement social (4 K€).

En matière d'investissement, dans le cadre du marché public relatif à la gestion des aires conclu avec la société Vago, le Grand Besançon, en tant que propriétaire, est tenu d'assurer les travaux de grosses réparations, mises aux normes ou amélioration. Ce sont ainsi près de 40 K€ qui ont permis de financer des travaux d'amélioration des équipements existants, ainsi que la prise en charge des dégradations lourdes liées aux sinistres (amélioration et renouvellement des installations électriques dans les locaux sanitaires, sécurisation du local d'accueil). 24,6 K€ ont été financés par les dépenses imprévues d'investissement.

En 2013, dans le cadre de la réalisation des terrains familiaux, les efforts ont été concentrés sur la prospective foncière. Le budget dédié à la construction de ces projets est donc réinscrit au budget 2014.

### **Les recettes**

En fonctionnement, les redevances d'occupation des aires versées par les usagers s'élèvent à 21,6 K€. Au titre de l'aide au fonctionnement (ALT) des aires d'accueil versée par la Caisse d'Allocations Familiales, les recettes pour 2013 sont de l'ordre de 59,6 K€. Les versements relatifs au dernier trimestre 2013 (20 K€) seront perçus en 2014. Comme en 2012, l'aide est attribuée pour les aires de la Malcombe et de Pirey.

Une recette de 22,4 K€ est également observée au titre des pénalités appliquées au titulaire du marché de gestion des aires d'accueil du Grand Besançon, qui a manqué à certaines obligations au cours de l'année 2013.

**COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES,  
LES SECTEURS, AIDE AUX COMMUNES**

	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	8 166 094 €	48 205 €	44 212 €	0 €
Budget 2013	8 329 420 €	137 310 €	230 000 €	0 €
% de réalisation	98%	35%	19%	
<b>Total</b>	<b>8 214 299 €</b>		<b>44 212 €</b>	
% de réalisation	97%		19%	

**Les dépenses**

La contribution du Grand Besançon au syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon-La Vèze s'élève à 136 K€ en investissement et 26 K€ en fonctionnement.

La contribution d'investissement a été diminuée lors du vote du budget de 2013 car l'acquisition du véhicule de secours prévu lors des orientations budgétaires du syndicat en 2013 a pu être reportée en 2014. De fait, elle est réalisée à hauteur de 38 %. La contribution aux frais de fonctionnement basée sur les orientations budgétaires du syndicat a été ajustée au moment du vote du budget. De fait, elle est réalisée à hauteur de 95 %.

Le Grand Besançon a versé une subvention de fonctionnement de 20 K€ à l'agence foncière. Cette dernière permet au Grand Besançon, en qualité de membre, de continuer à bénéficier de son expertise foncière chaque fois qu'elle la sollicite.

L'établissement public foncier (EPF) acquiert et porte depuis 2008 des biens pour le compte du Grand Besançon, pour les besoins des opérations qui suivent : Tramway, ZAE portes de Vesoul, ZAE Andiers, ZAE Marchaux Chaudfontaine. En 2013, ces frais sont d'un montant de 29 K€.

Il appartient au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de fixer les clauses d'indexation de la contribution du Grand Besançon au titre du contingent. Cette dernière a évolué de 2,1 % par rapport à 2012 : l'indice de référence étant celui du prix à la consommation du mois d'août.

Le montant de cette contribution s'établit à 7,9 M€.

La réalisation de l'étude des réseaux et équipements d'assainissement est utile et intéresse plusieurs collectivités ou établissements publics dont les compétences ou les territoires ne permettent pas à l'un d'eux d'en porter seul la maîtrise d'ouvrage. L'assainissement est un enjeu pour l'avenir du territoire de l'Agglomération ; La première phase de cette étude a été engagée en 2013 et réglée à hauteur de 43 % soit 85 K€.

Dans le cadre des coopérations, la création du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté en 2013 a permis d'enclencher des dynamiques de coopération entre les cinq EPCI. L'alliance avec la Chaux-de-Fonds signée en 2012 a été le cadre dans lequel plusieurs actions ont été développées en matière de transports et de tourisme. La contribution du Grand Besançon est de 22,2 K€.

La participation du Grand Besançon au titre du remboursement de l'emprunt contracté par le SIVOSS du collège de Châtillon-le-Duc s'est élevé, en 2013, à 22 381,19 € contre 59 911,97 € l'année précédente. Cette diminution s'explique par l'arrivée en fin de vie de l'emprunt du SIVOSS qui est désormais remboursé intégralement.

**Les recettes**

L'étude relative aux réseaux et équipements d'assainissement du Grand Besançon est cofinancée par différents partenaires : le Conseil Général, l'Agence de l'eau et la Ville de Besançon. Au final, le Grand Besançon supportera 10 % du coût de l'étude estimée à 200 K€. En 2013, compte tenu de l'avancement de l'étude, seuls 13 % des participations attendues ont été versées soit 23,5 K€. Les recettes de l'Aide aux communes ont été encaissées à hauteur de 20,7 K€. Cette baisse des recettes en 2013 est compensée par des dépenses de charges de personnel qui diminuent proportionnellement.

## **COMMISSION 9 : DECHETS**

### **Les dépenses**

Les **prestations de collecte** confiées à des entreprises se sont élevées à 1 900 102 € soit en baisse de 2 % en comparaison de 2012. Elles se sont réparties ainsi :

- Collecte des déchets résiduels : - 2,1 % à 870 575 €
- Collecte des déchets recyclables : - 3,2 % à 532 527 €
- Collecte du verre : +1,7 % à 419 000 €
- Collecte du carton : -11,2 % à 78 000 €

Les **autres dépenses de fonctionnement** se sont élevées à 1 621 898 €. Elles comprennent notamment :

- les achats de fournitures techniques se sont élevés à 397 474 € contre 334 820 € en 2012 (soit +18,7 %). Cette hausse importante a principalement pour origine la hausse de la ligne budgétaire pièces mécaniques en raison de la fin de la période sous garantie des BOM récemment acquises. Ce poste retrouve un niveau équivalent à celui des années précédentes.
- les prestations des services centraux du Grand Besançon 127 895 € contre 147 486 € en 2012,

Les **acquisitions de matériel de transport** (véhicules) se sont élevées à 59 298 € (80 463 € en 2012). Il est rappelé qu'une grande partie du parc de BOM (10 BOM sur 17) a été renouvelé en 2010. Aucun renouvellement de BOM n'a été nécessaire en 2013.

Les **acquisitions de conteneurs et de points d'apport volontaire** s'élèvent à 412 142 € (370 990 K€ en 2012).

### **Les recettes**

Le **produit de la vente de matières** (papier, carton, plastique, métaux...) est de 729 094 € contre 878 801 € en 2012. Cette baisse a pour origine un tassement du cours de reprise des matières en moyenne sur l'année 2013. Surtout, l'année 2012 avait, a contrario, bénéficié d'un rattrapage du à l'affectation d'un stock de matières de 2011 restant à devoir à l'issue du contrat de tri avec la société COVED. Cette affectation de stock avait du faire l'objet de négociations soutenues entre le SYBERT et la société COVED. Ce poste a également enregistré l'encaissement de la somme de 72 083 € représentant la garantie apportée par la société REVIPAC dans le cadre de la liquidation judiciaire des papeteries du Doubs. Pour mémoire, cette créance douteuse avait induit la création d'une provision en 2012.

Les **subventions** représentent 2 793 907 € contre 1 764 096 € en 2012. Cette forte variation est due à 2 facteurs exceptionnels. L'année 2013 a tout d'abord enregistré l'encaissement de 5 acomptes trimestriels au lieu de 4 pour le soutien au tri apporté par Eco-Emballages. Cet acompte supplémentaire encaissé en fin d'année s'est élevé à 392 900 €.

Par ailleurs, en raison du rattrapage du à l'affectation d'un stock de matières restant à devoir à l'issue du contrat de tri avec la société COVED (voir paragraphe « recettes matières »), le liquidatif relatif au soutien au tri de l'année 2012, encaissé en 2013, s'est trouvé de façon non attendue majoré d'environ 400 000 €.

Enfin, 123 429 € ont été perçus en 2013 dans le cadre du premier acompte relatif au projet « waste on a diet », mené en partenariat avec le SYBERT dans le cadre du programme LIFE de l'Union Européenne.

Les **recettes d'investissement** concernent principalement l'encaissement d'un solde de **subvention** de l'ADEME à hauteur de 139 620 € versé dans le cadre du financement de la mise en place de la RI.

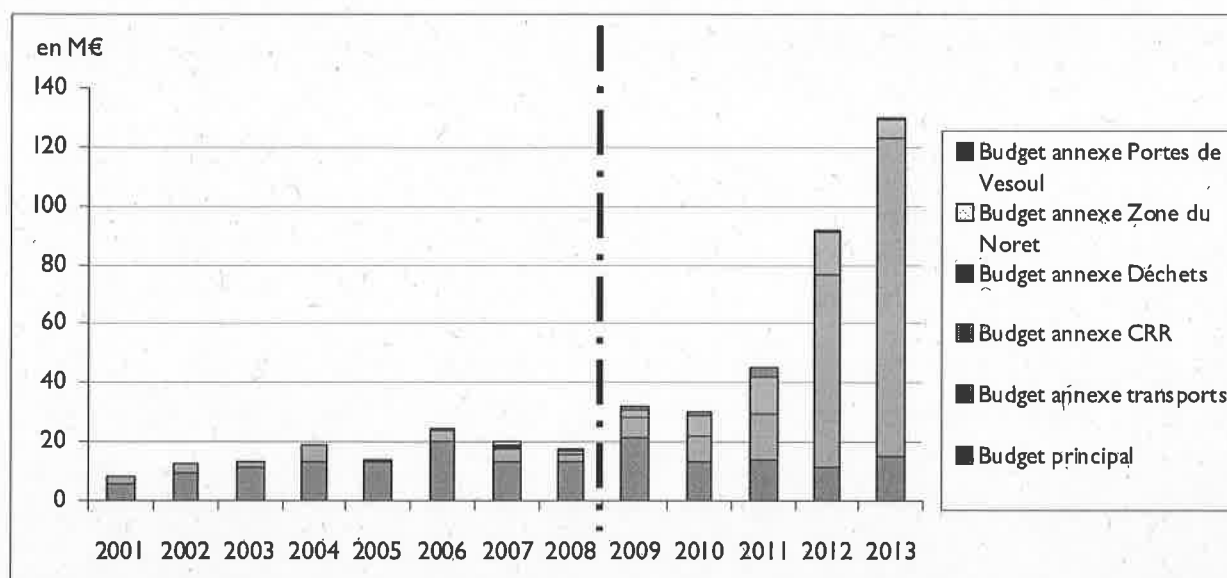
## Annexe 2 : tableaux budgétaires détaillés par grands postes

**Tableau I : les dépenses et recettes réelles consolidées hors emprunts revolving**

DEPENSES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors emprunts revolving	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisations du CA 2013
Dépenses des compétences et administration générale	38 209 359	55 457 772	46 029 152	83.0%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	40 523 079	19 004 184	15 421 409	81.1%
<i>Subvention d'équilibre réelle aux budgets annexes</i>	<i>15 571 552</i>	<i>18 864 606</i>	<i>15 281 832</i>	<i>81.0%</i>
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 767 941	19 828 725	19 559 876	98.6%
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	4 011 767	4 044 473	4 044 473	100.0%
Constitution provision de VT	0	719 994	719 994	100.0%
Résultats N-I	-	5 991 798	-	-
Opérations financières (dont annuité de la dette) et autres	5 018 347	8 073 500	7 220 588	89.4%
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>111 530 493</b>	<b>113 120 445</b>	<b>92 995 492</b>	<b>82.2%</b>
Budget Transports	95 238 833	162 097 881	138 131 747	85.2%
Budget CRR	19 109 385	13 880 572	11 678 228	84.1%
Budget Déchets	18 418 808	19 745 576	18 180 544	92.1%
Budget Zone d'activité du Noret	0	17 850	0	0.0%
Budget Zone Aménagement des Portes de Vesoul	46 536	355 028	280 355	79.0%
Résultats N-I des budgets annexes	-	36 081 220	-	-
Frais financiers des budgets annexes (dont remboursements anticipés)	1 813 089	8 418 019	5 897 863	70.1%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>134 626 651</b>	<b>240 596 145</b>	<b>174 168 736</b>	<b>72.4%</b>
<b>TOTAL budget général</b>	<b>246 157 144</b>	<b>353 716 590</b>	<b>267 164 228</b>	<b>75.5%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes *</b>	<b>205 634 065</b>	<b>334 712 406</b>	<b>251 742 818</b>	<b>75.2%</b>
RECETTES REELLES (Investissement & Fonctionnement) hors emprunt revolving	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisations du CA 2013
Recettes des compétences et de l'administration générale	5 202 961	6 931 842	6 149 858	88.7%
ACTP reçue des communes	97 479	97 479	97 479	100.0%
Dotations et fiscalité	86 911 284	87 627 796	87 219 215	99.5%
Libération provision de VT	24 951 527	859 571	859 571	100.0%
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	100 607	137 800	341 220	247.6%
Résultats N-I	7 339 412	17 378 961	8 631 101	49.7%
Remboursement d'avance par le budget annexe Portes de Vesoul	0	86 996	0	0.0%
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>124 603 270</b>	<b>113 120 445</b>	<b>103 298 443</b>	<b>91.3%</b>
Budget Transports	41 346 420	50 459 177	59 629 421	118.2%
Budget CRR	11 235 848	9 947 677	11 540 669	116.0%
Budget Déchets	19 169 497	19 228 123	19 635 978	102.1%
Budget Zone d'activité du Noret et Portes de Vesoul	122 904	395 400	7 616	1.9%
Avance du budget principal au budget annexe Portes de Vesoul	46 536	49 628	280 244	564.7%
Subvention d'équilibre aux budgets annexes	40 523 079	19 017 363	15 421 409	81.1%
Résultats N-I des budgets annexes	10 183 850	38 077 793	36 902 867	96.9%
Recours à l'emprunt budgets annexes	23 800 000	103 420 985	84 000 000	81.2%
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>146 428 133</b>	<b>240 596 145</b>	<b>227 418 206</b>	<b>94.5%</b>
<b>TOTAL budget général</b>	<b>271 031 404</b>	<b>353 716 590</b>	<b>330 716 649</b>	<b>93.5%</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes *</b>	<b>230 508 325</b>	<b>334 699 227</b>	<b>315 295 239</b>	<b>94.2%</b>

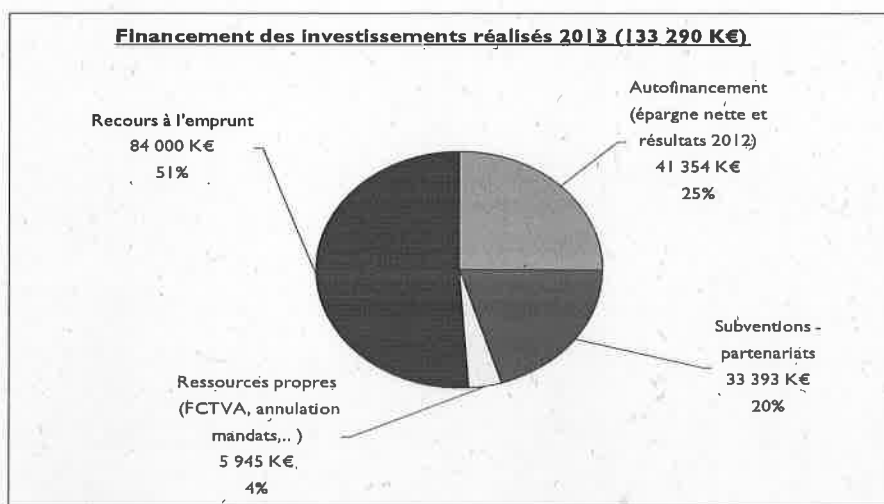
\* Cette neutralisation des subventions d'équilibre permet d'éviter de les compter deux fois (en dépense au budget principal et en recette pour les budgets annexes).

## Graphique 1 : le financement des investissements 2013



☞ En moyenne : 35 M€ d'investissement par an

## Graphique 2 : le financement des investissements 2013



Chaîne de financement des investissements 2013							
CA 2013 - En K€	BUDGET PRINCIPAL	Budget annexe TRANSPORTS	Budget annexe CRR	Budget annexe Déchets	Budget annexe ZA NORET	Budget annexe Nord Portes de Vesoul	BUDGET CONSOLIDE
Autofinancement (épargne nette et résultats N-1*)	30 596	8 718	-63	2 373	10	-280	41 354
Subventions - partenariats	336	27 391	5 526	140			33 393
Ressources propres (FCTVA, annulation mandats,...)	1 021	286	4 358	0		280	5 945
Recours à l'emprunt	0	84 000	0	0	0	0	84 000
<b>Total investissement (hors annuité)</b>	<b>18 894</b>	<b>107 584</b>	<b>6 307</b>	<b>505</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>133 290</b>
dt. remb. anticipé d'emprunt	3 486	0	420	0	0	0	3 906

**Tableau 2 : rétrospective consolidée (hors budget Déchets) 2002-2013**

Montants (K€)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Impôts et taxes</b>	44 848	49 133	53 637	54 844	59 217	61 343	63 462	71 830	74 600	82 585	87 092	88 451
dont fiscalité (TP ou réforme)	31 292	35 303	38 264	39 166	40 764	41 765	42 732	44 882	45 658	52 479	57 362	59 749
dont VT	13 413	13 482	15 241	15 546	18 319	19 420	20 636	26 853	28 847	30 008	29 307	27 969
dont autres (FPIC,...)	143	348	132	132	134	158	94	95	95	98	424	733
<b>Dotations et participations</b>	25 151	24 375	30 238	33 318	28 204	30 344	29 706	29 258	29 629	30 591	33 179	30 884
dont DGF	9 775	7 364	20 772	20 922	21 133	21 745	22 532	22 444	22 337	23 328	23 339	23 055
dont compensations fiscales	14 409	13 874	884	1 312	1 312	1 337	1 297	1 086	1 103	1 643	1 701	1 583
dont DGD			248	405	278	249	276	276	873	291	291	292
dont autres (FDPTP, prestation transports scolaires, reversement REOM/TEOM avant 2006 ...)	967	3 137	8 582	11 084	5 759	7 262	5 601	5 452	5 316	5 329	7 847	5 955
<b>Produits des services et domaine</b>	7 610	8 145	7 780	4 776	2 356	2 812	3 025	4 326	4 834	4 923	4 950	5 564
<b>Autres produits de gestion courante et divers</b>	242	56	52	72	306	368	0	0	0	0	0	0
<b>Produits exceptionnels</b>	17	10	418	500	56	319	810	5 270	48 379	11 150	25 691	1 659
Dont régularisation DSP									42 682			
dont libération provision de VT							301	5 007	5 189	10 177	24 952	860
dont libération provision nouveau CRR									0	0	421	0
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>77 868</b>	<b>81 719</b>	<b>92 125</b>	<b>93 510</b>	<b>90 139</b>	<b>95 186</b>	<b>97 003</b>	<b>110 684</b>	<b>157 442</b>	<b>129 249</b>	<b>150 912</b>	<b>126 558</b>

<b>Charges à caractère général et de gestion courante</b>	37 987	44 090	51 262	50 664	40 918	43 721	44 551	44 800	89 808	47 322	48 343	50 132
Dont régularisation DSP									42 682			
<b>Charges de personnel</b>	1 642	2 498	3 025	3 884	8 582	10 060	11 152	11 474	11 777	11 877	12 854	16 853
<b>Charges d'atténuation</b>	27 350	27 158	26 689	26 728	24 143	24 148	24 242	23 788	23 678	28 372	27 941	23 772
Dont DSC versée	2 359	2 359	2 358	2 465	2 596	2 722	2 853	2 958	3 025	3 286	3 240	3 359
Dont AC versée	24 911	24 666	24 096	24 096	21 271	21 143	21 143	20 527	20 527	20 527	20 527	16 201
Dont FNGIR										4 165	4 012	4 044
<b>Ch. exceptionnelles</b>	311	4	557	776	3 054	5 039	3 776	11 357	13 021	12 577	221	1 646
dont constitution provision de VT					2 261	4 760	3 219	11 063	12 023	12 443	0	718
dont constitution provision nouveau CRR									357	64	0	0
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>67 290</b>	<b>73 750</b>	<b>81 533</b>	<b>82 052</b>	<b>76 697</b>	<b>82 968</b>	<b>83 721</b>	<b>91 419</b>	<b>138 284</b>	<b>100 148</b>	<b>89 359</b>	<b>92 403</b>

<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	10 872	7 963	10 731	11 734	16 440	16 938	16 248	25 352	-16 200	30 528	36 083	34 142
<b>EXCEDENT BRUT COURANT retraité de régularisation DSP</b>									26 482			
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	10 578	7 969	10 592	11 458	13 442	12 218	13 282	19 265	19 158	29 101	61 553	34 155
Intérêts de la dette	492	426	561	850	943	926	894	731	1 023	1 161	1 242	2 907
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>10 086</b>	<b>7 543</b>	<b>10 031</b>	<b>10 608</b>	<b>12 499</b>	<b>11 292</b>	<b>12 388</b>	<b>18 534</b>	<b>18 135</b>	<b>27 940</b>	<b>60 311</b>	<b>31 248</b>
Remboursement en capital	1 334	1 237	1 576	1 682	2 165	2 192	2 403	2 357	2 348	2 487	4 944	4 907
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>8 752</b>	<b>6 306</b>	<b>8 455</b>	<b>8 926</b>	<b>10 334</b>	<b>9 100</b>	<b>9 985</b>	<b>16 177</b>	<b>15 787</b>	<b>25 453</b>	<b>55 367</b>	<b>26 341</b>

Consolidation avec retraitement des flux croisés entre budgets et ticket modérateur (réalisation en dépenses) retraité en moindre recette sur le produit TP



**Tableau 3 : dépenses et recettes de fonctionnement 2013 du budget principal**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisations du CA 2013	% d'évolution CA 2013 / CA 2012
Charges des compétences et de l'administration générale	18 889 669	21 628 980	19 569 693	90.5%	3.6%
charges nettes (dépenses - recettes) des compétences et de l'administration générale	17 103 883	19 471 313	16 996 337	87.3%	-0.6%
Charges de personnel **	8 059 492	11 642 045	11 332 003	97.3%	40.6%
Subvention d'équilibre brute ou totale du Budget annexe Transports	35 900 000	13 307 411	11 000 000	82.7%	-69.4%
Subvention d'équilibre réelle transports	10 948 473	13 167 834	10 860 423	82.5%	-0.8%
Constitution de la provision de VT	0	719 994	719 994	100.0%	-
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	4 600 000	5 693 051	4 420 000	77.6%	-3.9%
Subvention d'équilibre Budget annexe Zone du Noret	23 079	3 721	1 409	37.9%	-
<b>Sous-total compétences</b>	<b>67 472 239</b>	<b>52 995 202</b>	<b>47 043 099</b>	<b>88.8%</b>	<b>-30.3%</b>
Attribution de compensation de Taxe professionnelle	20 527 459	16 469 733	16 200 924	98.4%	-21.1%
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	3 240 482	3 358 992	3 358 952	100.0%	3.7%
<b>Sous-total reversements aux communes</b>	<b>23 767 941</b>	<b>19 828 725</b>	<b>19 559 876</b>	<b>98.6%</b>	<b>-17.7%</b>
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	4 011 767	4 044 473	4 044 473	100.0%	0.8%
Frais Financiers (remboursement de la dette, ligne de trésorerie,...)	870 775	1 298 739	946 630	72.9%	8.7%
Autres dépenses de fonctionnement (régularisations, créances irrécouvrables,...)	199 304	679 179	590 305	86.9%	196.2%
<b>Sous-total opérations financières</b>	<b>5 081 846</b>	<b>6 022 391</b>	<b>5 581 408</b>	<b>92.7%</b>	<b>9.8%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>20 243 084</b>	<b>22 072 260</b>	<b>21 125 878</b>	<b>95.7%</b>	<b>4.4%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>116 565 110</b>	<b>100 918 578</b>	<b>93 310 261</b>	<b>92.5%</b>	<b>-20.0%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors épargne brute</b>	<b>96 322 026</b>	<b>78 846 318</b>	<b>72 184 383</b>	<b>91.6%</b>	<b>-25.1%</b>

\* Opérations réelles

\*\* mutualisations intervenues en 2013 incluses

**Rappel :** Subvention d'équilibre réelle transports (neutralise les opérations de provision de VT) = Subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT Soit Subvention d'équilibre réelle transports : 11 M€ + 720 K€ - 860 K€ = 10,86 M€  
Dans le budget principal, la constitution de la provision VT figure en dépense de fonctionnement, la reprise de la provision de VT figure en recette de fonctionnement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisations du CA 2013	% d'évolution CA 2013 / CA 2012
Recettes des compétences et de l'administration générale	1 785 786	2 157 667	2 573 355	119.3%	44.1%
Refacturation masse salariale des agents mis à disposition	2 826 942	2 390 357	2 563 512	107.2%	-9.3%
Fiscalité	57 361 575	59 401 821	59 749 011	100.6%	4.2%
Dotations de l'Etat et FPIC : détail dans tableau ci-après	29 441 194	27 126 022	27 126 112	100.0%	-7.9%
ACTP perçue	97 479	97 479	97 479	100.0%	0.0%
Libération de la provision	24 951 527	859 571	859 571	100.0%	-96.6%
Résultats N-1	-	8 747 861	-	-	-
Autres recettes (régularisations comptables, annulation mandats)	100 607	137 800	341 220	247.6%	239.2%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>116 565 110</b>	<b>100 918 578</b>	<b>93 310 261</b>	<b>92.5%</b>	<b>-20.0%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT hors libération de provision de VT</b>	<b>91 613 583</b>	<b>100 059 006</b>	<b>92 450 689</b>	<b>92.4%</b>	<b>0.9%</b>

\* Opérations réelles

**Tableau 4 : détail des recettes fiscales**

FISCALITE	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% évolution CA 13/12
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17 035 069	17 996 931	17 996 932	5,6%
Taxe d'habitation (TH) : produit auparavant perçu par le département	24 445 276	25 166 146	25 268 696	3,4%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (action possible sur le taux)	17 372	17 852	17 820	2,6%
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (pas d'action possible sur le taux)	172 844	181 686	180 965	4,7%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (action possible sur le taux)	1 059 635	1 088 560	1 092 518	3,1%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	10 427 820	11 115 928	11 170 734	7,1%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	528 314	528 314	549 201	4,0%
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	2 249 946	2 386 592	2 377 029	5,6%
<b>Sous total fiscalité hors rôles supplémentaires</b>	<b>55 936 276</b>	<b>58 482 009</b>	<b>58 653 895</b>	<b>4,9%</b>
Rôles supplémentaires CFE-IFER 2013	1 301 015	244 885	420 189	-67,7%
Rôle supplémentaire sur compensation relais 2010 (dernier ajustement)	-	338 504	338 504	-
Rôles supplémentaires TH (et CFE) 2012 versés en janvier 2013	-	270 544	270 544	-
Rôles supplémentaires TH 2013	123 364	65 248	65 248	-47,1%
Rôles supplémentaires Taxes fondères 2013	920	631	631	-31,4%
<b>TOTAL FISCALITE</b>	<b>57 361 575</b>	<b>59 401 821</b>	<b>59 749 011</b>	<b>4,2%</b>

**Tableau 5 : détail des dotations de l'Etat et FPIC**

Dotations de l'Etat et FPIC	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% évolution CA 13/12
<b>Allocations compensatrices et péréquation</b>				
Allocations compensatrices d'exonérations de TP / CFE : Exonérations notamment pour réduction des bases des créations d'établissements et pour les zones d'aménagement du territoire	566 114	509 388.00	509 388.00	-10.0%
Allocations compensatrices transférées de taxe d'habitation (auparavant perçues par le département)	1 135 549	1 124 195.00	1 124 195.00	-1.0%
Allocations compensatrices de taxes fondères	10	8 767.00	8 767.00	-
Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (recettes)	326 450	635 220.00	635 220.00	94.6%
Fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle	4 073 873	1 793 795.00	1 793 794.97	-56.0%
<b>Total allocations compensatrices</b>	<b>6 101 996</b>	<b>4 071 365</b>	<b>4 071 365</b>	<b>-33.3%</b>
<b>DGF</b>				
DGF dotation d'intercommunalité	8 412 169	8 401 469	8 401 469	-0.1%
DGF dotation part compensation	14 927 029	14 653 188	14 653 278	-1.8%
<b>Total DGF</b>	<b>23 339 198</b>	<b>23 054 657</b>	<b>23 054 747</b>	<b>-1.2%</b>
<b>TOTAL DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>29 441 194</b>	<b>27 126 022</b>	<b>27 126 112</b>	<b>-7.9%</b>

**Tableau 6 : dépenses et recettes d'investissement 2013 du budget principal**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisation du CA 2013	% d'évolution CA 2013/ CA 2012
Dépenses des compétences et de l'administration générale**	11 260 199	22 186 747	15 127 456	68.2%	34.3%
Avance au budget annexe Portes de Vesoul	46 536	316 628	280 244	88.5%	502.2%
Remboursement capital de la dette	3 901 733	1 983 953	1 916 953	96.6%	-50.9%
Remboursement anticipé d'emprunt		3 795 000	3 486 455	91.9%	-
Opérations emprunt revolving	1 900 000	-	-	-	-100.0%
Résultats N-I (001)	-	5 991 798	-	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 108 467</b>	<b>34 274 126</b>	<b>20 811 109</b>	<b>60.7%</b>	<b>21.6%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors emprunts revolving</b>	<b>15 208 467</b>	<b>34 274 126</b>	<b>20 811 109</b>	<b>60.7%</b>	<b>36.8%</b>

\* Opérations réelles

\*\* Le taux de réalisation serait de 77,5% si on incorporait les restes à réaliser qui sont repris au Budget 2014

RECETTES D'INVESTISSEMENT* Budget Principal	Compte Administratif 2012	Budget 2013	Compte Administratif 2013	% de réalisation du CA 2013	% d'évolution CA 2013/ CA 2012
Subventions perçues	590 233	2 383 818	1 012 991	42.5%	71.6%
FCTVA	108 515	1 099 953	344 092	31.3%	217.1%
Remboursement avance budget Portes de Vesoul	-	86 996	-	0.0%	-
Résultats N-I	7 339 412	8 631 101	8 631 101	100.0%	17.6%
Recours à l'emprunt	-	-	-	-	-
Emprunt revolving	1 900 000	-	-	-	-100.0%
<b>Epargne brute</b>	<b>20 243 084</b>	<b>22 072 260</b>	<b>21 125 878</b>	<b>95.7%</b>	<b>4.4%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 181 244</b>	<b>34 274 126</b>	<b>31 114 060</b>	<b>90.8%</b>	<b>3.1%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT hors épargne brute et emprunts revolving</b>	<b>8 038 160</b>	<b>12 201 867</b>	<b>9 988 183</b>	<b>81.9%</b>	<b>24.3%</b>

\* Opérations réelles

**Tableau 7 : budget annexe Transports**

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (opérations réelles)					
	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% réalisation 2013	% évolution 2013/2012
<b>FONCTIONNEMENT</b> du budget annexe Transports					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Prestations transports DSP/ marchés affrêteurs :	27 850 734	28 762 963	27 983 617	97.3%	0.5%
- DSP	21 100 826	21 800 000	21 192 349	97.2%	0.4%
- marchés affrêteurs	6 749 909	6 962 963	6 791 269	97.5%	0.6%
Charges de personnel	1 193 827	1 342 299	1 194 044	89.0%	0.0%
Dépenses de fonctionnement	1 198 175	2 999 176	1 369 770	45.7%	14.3%
Frais financiers	160 211	2 751 628	2 078 178	75.5%	1197.1%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>30 402 947</b>	<b>35 856 066</b>	<b>32 625 610</b>	<b>91.0%</b>	<b>7%</b>
Epargne brute	38 758 834	10 675 855	10 325 871	96.7%	-73%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>69 161 781</b>	<b>46 531 921</b>	<b>42 951 481</b>	<b>92.3%</b>	<b>7%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
VT	29 306 515	29 066 514	27 968 514	96.2%	-4.6%
- produit VT hors régularisation sur exercice antérieur	29 375 545	30 066 514	29 093 902	96.8%	-1.0%
Billetterie et exploit. support publicitaire*	415 122	430 000	407 202	94.7%	-1.9%
Prestations transports scolaires	3 000 436	3 017 456	3 000 436	99.4%	0.0%
DGD	290 962	290 962	290 962	100.0%	0.0%
Subventions diverses	-	8 800	10 625	120.7%	-
divers (annulations de rattachements, opération patrimoine ...)	248 746	50 000	273 741	547.5%	10.0%
Subventions d'équilibre brute ou totale :	35 900 000	13 307 411	11 000 000	82.7%	Non significatif
Subvention réelle (hors TCSP)	10 948 473	13 167 834	10 860 423	82.5%	-0.8%
+ constitution provision VT pour financement TCSP	-	719 994	719 994	100.0%	-
- libération provision VT pour financement TCSP	24 951 527	859 571	859 571	100.0%	-96.6%
Résultat de fonctionnement reporté	-	360 777	-	-	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>69 161 781</b>	<b>46 531 921</b>	<b>42 951 481</b>	<b>92.3%</b>	<b>Non significatif</b>
<b>INVESTISSEMENT</b> du budget annexe Transports					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Opérations TCSP dont :	62 837 729	124 664 310	106 254 762	85.2%	69.1%
- Tramway (AP-AE/CP)	61 444 969	119 843 606	104 485 365	87.2%	70.0%
- Dépôt Planoise et Infrastructures Nord	1 392 760	4 820 704	1 769 397	36.7%	27.0%
Acquisition de bus et matériel roulant	1 225 610	2 184 213	618 038	28.3%	-49.6%
Autres dépenses d'investissement	932 757	2 144 920	711 515	33.2%	-23.7%
Remboursement du capital de la dette	412 144	2 842 712	2 112 712	74.3%	412.6%
Résultat n-I	-	35 509 146	-	-	-
Emprunt revolving	-	93 710 000	19 000 000	20.3%	Non significatif
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>65 408 240</b>	<b>261 055 301</b>	<b>128 697 027</b>	<b>49.3%</b>	<b>96.8%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Subventions opération TCSP dont :	7 445 653	17 595 445	27 677 265	157.3%	271.7%
- Tramway	5 232 253	16 119 845	26 201 665	162.5%	400.8%
- Infrastructures Nord	2 213 400	1 475 600	1 475 600	100.0%	-33.3%
Divers (Opérations patrimoine, annulation mandat)	638 985	-	675	-	-
Résultat n-I	9 426 295	35 653 016	35 653 016	100.0%	278.2%
Recours à l'emprunt	19 000 000	103 420 985	84 000 000	81.2%	342.1%
Emprunt revolving	-	93 710 000	19 000 000	-	Non significatif
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>36 510 934</b>	<b>250 379 446</b>	<b>166 330 956</b>	<b>66.4%</b>	<b>355.6%</b>
Epargne brute	38 758 834	10 675 855	10 325 871	96.7%	-73.4%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>75 269 768</b>	<b>261 055 301</b>	<b>176 656 827</b>	<b>67.7%</b>	<b>134.7%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>95 811 188</b>	<b>296 911 367</b>	<b>161 322 637</b>	<b>54.3%</b>	<b>68%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>105 672 715</b>	<b>209 282 437</b>	<b>209 282 437</b>	<b>70.5%</b>	<b>98%</b>
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N- I)</b>	<b>504 647</b>		<b>12 811 431</b>		

A noter : Les réalisations au titre du projet Tramway s'inscrivent dans plusieurs enveloppes budgétaires :

- réalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway proprement dite, dans le cadre d'une Autorisation de Programme (investissement) et une Autorisation d'engagement (fonctionnement par obligation comptable),

- frais de fonctionnement de la Direction Tramway (personnel, logistique, refacturation des prestations du budget principal) et frais de fonctionnement de la Maison du Tramway).

\* Les recettes de billetterie sur le réseau urbain sont conservées par le délégataire conformément au contrat de DSP. Pour information, les recettes perçues par le délégataire se sont élevées à 8,9 M€ en 2012 (source : dernier rapport d'activité du délégataire).

**Tableau 8 : budget annexe CRR**

BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)					
	CA 2012	Budget 2013	CA 2013	% réalisation 2013	% évolution 2013/2012
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	4 094 795	4 474 051	4 327 399	96.7%	5.7%
Maintenance bâtiment Cité des Arts, FRAC et brasserie Pixel	-	548 367	446 326	81.4%	-
Dépenses de fonctionnement courantes	408 890	1 231 327	1 017 450	82.6%	148.8%
Remboursement des intérêts de la dette	222 516	360 658	217 387	60.3%	-2.3%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>4 726 201</b>	<b>6 614 403</b>	<b>6 008 562</b>	<b>90.8%</b>	<b>27.1%</b>
Epargne brute	1 259 975	605 593	68 357	11.3%	-94.6%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 986 176</b>	<b>7 219 996</b>	<b>6 076 919</b>	<b>84.2%</b>	<b>1.5%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions)	360 369	337 943	453 787	134.3%	25.9%
Recettes externes (subventions)	569 420	554 420	549 297	99.1%	-3.5%
Refacturation maintenance, bâtiment et utilisation des locaux partagés	-	264 749	251 180	94.9%	-
Autres recettes de fonctionnement	456 388	301 088	402 656	133.7%	-11.8%
Subvention d'équilibre	4 600 000	5 693 051	4 420 000	77.6%	-3.9%
<b>Total des recettes de fonctionnement hors résultat n-1</b>	<b>5 986 176</b>	<b>7 151 251</b>	<b>6 076 919</b>	<b>85.0%</b>	<b>1.5%</b>
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	-	68 745	-	0.0%	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>5 986 176</b>	<b>7 219 996</b>	<b>6 076 919</b>	<b>84.2%</b>	<b>1.5%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe CRR</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	14 582 957	6 486 656	5 282 607	81.4%	-63.8%
- Participation nouveau CRR CAGB	8 845 519	3 630 804	2 711 203	74.7%	-69.3%
- Participations partenaires	5 737 438	2 855 852	2 571 404	90.0%	-55.2%
Autres dépenses d'équipement (dont acquisition d'instruments)	22 743	1 140 171	604 446	53.0%	2557.7%
Remboursement du capital de la dette	629 706	897 758	877 758	97.8%	39.4%
Remboursement anticipé	-	1 248 262	420 000	33.6%	-
Résultat n-1	-	572 074	-	0.0%	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>15 235 406</b>	<b>10 344 921</b>	<b>7 184 811</b>	<b>69.5%</b>	<b>-52.8%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Cité des Arts et de la Culture (APCP) dont :	9 848 872	4 839 477	6 234 847	128.8%	-36.7%
- Subventions CRR	4 085 727	1 959 743	2 986 442	152.4%	-26.9%
- Participations partenaires	5 762 630	2 170 951	2 539 622	117.0%	-55.9%
- Régularisations comptables	515	708 783	708 783	100.0%	137404.9%
FCTVA	800	3 650 000	3 648 902	100.0%	456098.3%
Résultat n-1	208 840	1 249 851	1 249 851	100.0%	498.5%
Recours à l'emprunt	4 800 000	0	0	-	-100.0%
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>14 858 512</b>	<b>9 739 328</b>	<b>11 133 601</b>	<b>114.3%</b>	<b>-25.1%</b>
Epargne brute	1 259 975	605 593	68 357	11.3%	-94.6%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>16 118 487</b>	<b>10 344 921</b>	<b>11 201 958</b>	<b>108.3%</b>	<b>-30.5%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>19 961 607</b>	<b>16 890 579</b>	<b>13 193 373</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>20 844 688</b>		<b>17 210 521</b>		
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N- 1)</b>	<b>746 522</b>		<b>3 513 818</b>		

**Tableau 9 : budget annexe Déchets**

<b>BUDGET ANNEXE DECHETS (opérations réelles)</b>					
	<b>CA 2012</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>CA 2013</b>	<b>% de réalisation</b>	<b>% d'évolution CA 2013/ CA 2012</b>
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>					
Charges de personnel	4 359 594	4 584 796	4 475 185	97.6%	2.7%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	9 871 294	9 779 899	9 678 739	99.0%	-2.0%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons de verre)	1 939 646	1 978 420	1 900 102	96.0%	-2.0%
Autres dépenses de fonctionnement	1 709 852	2 266 865	1 621 898	71.5%	-5.1%
Remboursement des intérêts de la dette	5 917	13 900	3 742	26.9%	-36.8%
<b>Total des dépenses de fonctionnement hors épargne brute</b>	<b>17 886 303</b>	<b>18 623 880</b>	<b>17 679 665</b>	<b>94.9%</b>	<b>-1.2%</b>
Épargne brute	932 843	843 316	1 816 693	215.4%	94.7%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>18 819 147</b>	<b>19 467 197</b>	<b>19 496 358</b>	<b>100.1%</b>	<b>3.6%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>					
REOM ménages et non ménages	16 075 639	16 211 019	15 603 042	96.2%	-2.9%
Ventes de matières de récupération	878 801	795 084	729 094	91.7%	-17.0%
Subventions	1 764 097	1 914 000	2 793 906	146.0%	58.4%
Autres recettes de fonctionnement (dont libération provision)	100 611	165 200	370 317	224.2%	268.1%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)		381 894			
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>18 819 147</b>	<b>19 467 197</b>	<b>19 496 358</b>	<b>100.1%</b>	<b>3.6%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets</b>					
<b>Dépenses d'investissement :</b>					
Véhicules	80 463	565 746	59 298	10.5%	-26.3%
Conteneurs, PAV	370 990	476 546	412 142	86.5%	11.1%
Mobilier, Matériel	42 221	82 303	33 180	40.3%	-21.4%
Autres dépenses d'investissement	44 748	11 000	0	0.0%	-100.0%
Remboursement du capital de la dette	237 528	213 100	188 070	88.3%	-20.8%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>1 348 695</b>	<b>692 690</b>	<b>51.4%</b>	<b>-</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>					
Subventions	350 350	142 820	139 620	97.8%	-60.1%
Résultat n-1	548 715	362 559			
Recours à l'emprunt					
<b>Total des recettes d'investissement hors épargne brute</b>	<b>899 065</b>	<b>505 379</b>	<b>139 620</b>	<b>27.6%</b>	<b>-84.5%</b>
Épargne brute	932 843	843 316	1 816 693	215.4%	94.7%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 831 909</b>	<b>1 348 695</b>	<b>1 956 313</b>	<b>145.1%</b>	<b>6.8%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES hors épargne brute</b>	<b>17 886 303</b>	<b>19 972 576</b>	<b>18 372 356</b>	<b>92.0%</b>	<b>2.7%</b>
<b>TOTAL DES RECETTES hors épargne brute</b>	<b>19 718 212</b>		<b>19 635 978</b>	<b>98.3%</b>	<b>-0.4%</b>
<b>RESULTAT (intégrant les résultats N- 1)</b>	<b>744 453</b>		<b>2 008 076</b>		

## Annexe 3 : Présentation par chapitres budgétaires du CA 2013

BUDGET PRINCIPAL						
Fonctionnement			Investissement			
	Chapitre	CA 2013		Chapitre	CA 2013	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	7 793 028,39 €	opérations réelles	16 Remboursement capital *	5 414 508,59 €
		012 Charges de personnel	11 332 003,21 €		20 Immobilisations incorporelles	516 038,24 €
		014 Atténuation de produits	23 634 961,57 €		204 Subventions d'équipement versées	7 889 633,70 €
		65 Autres charges de gestion courante	27 243 304,75 €		21 Immobilisations corporelles	4 311 769,26 €
		66 Charges financières	946 629,57 €		23 Immobilisation en cours	993 914,55 €
		67 Charges exceptionnelles	366 853,08 €		26 Participations et créances rattachées à des participations	5 000,00 €
		68 Dotations aux amortissements et provisions	867 602,42 €		27 Autres immobilisations financières	1 680 244,43 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>72 184 382,99 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>20 811 108,77 €</b>
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	7 826 342,22 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section
	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>7 826 342,22 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>254 279,35 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>80 010 725,21 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>21 065 388,12 €</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	3 952 428,84 €	opérations réelles	10 Dotations Fonds divers Reserves	8 975 192,12 €
		73 Impôts et taxes	60 481 987,67 €		13 Subventions d'investissement reçues	700 050,55 €
		74 Dotations, subventions et participations	26 697 795,78 €		16 Recours à l'emprunt *	5 850,00 €
		75 Produits de gestion courante	728 393,19 €		21 Immobilisation incorporelle	98 797,97 €
		76 Produits financiers	474,43 €		23 Immobilisation en cours	208 292,03 €
		77 Produits exceptionnels	499 595,03 €			
		78 Reprise sur amortissements et provisions	859 571,17 €			
		013 Atténuations de charges	90 014,44 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>93 310 260,55 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>9 988 182,67 €</b>
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissement)	254 279,35 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section
	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>254 279,35 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>7 826 342,22 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>93 564 539,90 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>17 814 524,89 €</b>

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS							
Fonctionnement			Investissement				
	Chapitre	CA 2013		Chapitre	CA 2013		
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	28 760 036,00 €	opérations réelles	20 Immobilisations incorporelles	7 690 511,35 €	
		012 Charges de personnel	1 360 414,21 €		21 Immobilisations corporelles	16 926 088,47 €	
		65 Autres charges de gestion courante	924 576,65 €		23 Immobilisations en cours	82 259 943,77 €	
		66 Charges financières	2 078 177,96 €				
		67 Charges exceptionnelles	73 084,14 €		16 Remboursement de l'emprunt	21 112 712,49 €	
		014 Atténuations de produits	137 092,02 €				
			<b>Total opérations réelles</b>		<b>33 333 380,98 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 149 948,97 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	862 272,57 €
			<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>3 149 948,97 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>915 522,14 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>36 483 329,95 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>128 904 778,22 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	407 202,14 €	opérations réelles	13 Subventions d'investissement	27 391 477,70 €	
		73 Impôts et taxes	27 968 514,31 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	35 653 015,95 €	
		74 Dotations, subventions et participations	14 319 751,66 €		20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	
		75 Produits de gestion courante	9 404,00 €		21 Immobilisations corporelles	295,35 €	
		77 Produits exceptionnels	246 608,44 €		23 Immobilisations en cours	286 167,15 €	
		013 Atténuations de charges	0,00 €		16 Recours à l'emprunt	103 000 000,00 €	
			<b>Total opérations réelles</b>		<b>42 951 480,55 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	862 272,57 €	opérations d'ordre	041 Opérations patrimoniales	53 249,57 €
			<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>862 272,57 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>3 149 948,97 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>43 813 753,12 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>169 534 154,69 €</b>	



BUDGET ANNEXE CRR						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2013	Chapitre	CA 2013	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	1 297 847.65 €	opérations réelles	16 Remboursement de l'emprunt	1 297 758.00 €
		012 Charges de personnel	4 479 239.86 €		20 Immobilisations incorporelles	95 778.62 €
		65 Autres charges de gestion courante	10 385.85 €		21 Immobilisations corporelles	837 100.57 €
		66 Charges financières	217 387.34 €		23 Immobilisations en cours	2 382 769.88 €
		67 Charges exceptionnelles	3 701.48 €		45 Opérations pour compte de tiers	2 571 403.85 €
		68 Dotations aux amortissements et provisions	0.00 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>6 008 562.18 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>7 184 810.92 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	21 200.99 €	opérations d'ordre	041 Opérations patrimoniales	2 244 899.88 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>21 200.99 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 244 899.88 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>6 029 763.17 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>9 429 710.80 €</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	856 579.49 €	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	4 898 753.86 €
		73 Impôts et taxes	257.00 €		13 Subventions d'investissement	2 986 441.95 €
		74 Dotations, subventions et participations	726 926.00 €		16 Recours à l'emprunt	0.00 €
		75 Produits de gestion courante	4 436 599.43 €		45 Opérations pour compte de tiers	2 539 622.43 €
		77 Produits exceptionnels	52 903.15 €		21 Immobilisations corporelles	0.00 €
		013 Atténuations de charges	3 654.34 €		23 Régularisation comptable	708 782.95 €
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>6 076 919.41 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>11 133 601.19 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	78 940.00 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	21 200.99 €
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>78 940.00 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 244 899.88 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>6 076 919.41 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>13 399 702.06 €</b>

BUDGET ANNEXE DECHETS						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2013	Chapitre	CA 2013	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	12 845 766.17 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	188 070.11 €
		012 Charges de personnel	4 510 388.76 €		21 Immobilisations corporelles	504 620.22 €
		65 Autres charges de gestion courante	196 394.36 €			
		66 Charges financières	3 742.07 €			
		67 Charges exceptionnelles	123 374.05 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 679 665.41 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>692 690.33 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	916 400.00 €	opérations d'ordre	040 Opération d'ordre de transfert entre section	78 940.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 596 065.41 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>771 630.33 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	16 336 883.82 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	0.00 €
		74 Dotations, subventions et participations	2 793 906.05 €		10 Dotations Fonds divers Reserves	0.00 €
		75 Produits de gestion courante	25 790.89 €		13 Subventions d'investissement	139 620.00 €
		77 Produits exceptionnels	168 978.66 €			
		78 Reprise sur amortissements et provisions	154 200.00 €			
		013 Atténuations de charges	16 598.87 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>19 496 358.29 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>139 620.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	78 940.00 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	916 400.00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>19 575 298.29 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 056 020.00 €</b>

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	CA 2013	Chapitre	CA 2013	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	0.00 €	opérations réelles	16 Remboursement capital	628 000.00 €
		66 Charges financières	15.24 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>15.24 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>628 000.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 930.70 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	30.48 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>8 930.70 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>30.48 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>8 945.94 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>628 030.48 €</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	7 506.00 €	opérations réelles	16 Recours à l'emprunt	628 000.00 €
		74 Dotations, subventions et participations	0.00 €			
		77 Produits exceptionnels	1 409.46 €			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>8 915.46 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>628 000.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	30.48 €	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 930.70 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>30.48 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>8 930.70 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>8 945.94 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>636 930.70 €</b>	



BUDGET ANNEXE ZONE DES PORTES DE VESOUL					
		Fonctionnement		Investissement	
		Chapitre	CA 2013	Chapitre	CA 2013
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	280 354.66 €	16 Remboursement capital	
		66 Charges financières			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>280 354.66 €</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>0.00 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	220.46 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	280 464.89 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>220.46 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>280 464.89 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>280 575.12 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>280 464.89 €</b>
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services		16 Recours à l'emprunt	280 244.43 €
		74 Dotations, subventions et participations			
		77 Produits exceptionnels	110.23 €	<b>Total opérations réelles</b>	<b>280 244.43 €</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	280 464.89 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	220.46 €
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>280 464.89 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>220.46 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>280 575.12 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>280 464.89 €</b>

### Présentation du CA 2013 consolidé toutes opérations

	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
Dépenses	Total opérations réelles	129 486 361.46	Total opérations réelles	157 305 866.10	286 792 227.56
	Total opérations d'ordre	11 923 043.34	Total opérations d'ordre	3 774 136.74	15 697 180.08
	<b>TOTAL</b>	<b>141 409 404.80</b>	<b>TOTAL</b>	<b>161 080 002.84</b>	<b>302 489 407.64</b>
Recettes	Total opérations réelles	161 844 044.49	Total opérations réelles	188 500 604.44	350 344 648.93
	Total opérations d'ordre	1 475 987.29	Total opérations d'ordre	14 221 192.79	15 697 180.08
	<b>TOTAL</b>	<b>163 320 031.78</b>	<b>TOTAL</b>	<b>202 721 797.23</b>	<b>366 041 829.01</b>

Hors gestion active de la dette, le CA 2013 consolidé réel (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre, aux budgets annexes, s'établit à **366 M€ en recettes et à 302,5 M€ en dépenses**.

Après intégration des résultats 2012 reportés (42 M€ en dépenses et 9,9 M€ en recettes), le **résultat 2013 est de 31,4 M€**.

## Annexe 4 : Les informations financières (ratios du budget principal)

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales des communautés d'agglomération*
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	395 €	551 €
2	Produit des impositions directes/population	331 €	306 €
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	511 €	642 €
4	Dépenses d'équipement brut/population	75 €	132 €
5	Encours de la dette/population	123 €	351 €
6	DGF/population	126 €	155 €
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	16%	18%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	85%	102%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	83%	90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15%	21%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	24%	55%

\* source : DGCL à partir des données DGFIP, Compte de gestion 2011

### **Le Grand Besançon affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales appréhendées au niveau du groupe territorial**

Il est difficile de comparer les communautés d'agglomération entre elles car elles n'ont pas toutes les mêmes compétences, ni les mêmes modes de gestion, ni le même « âge » (ce qui signifie notamment des dettes de maturité différente). Les ratios légaux ne concernent par ailleurs que le budget principal. Ces limites d'usage doivent être posées avant toute analyse comparative.

Depuis plusieurs années désormais, la présentation aux orientations budgétaires privilégie donc les données nationales consolidées, tout en annexant les ratios obligatoires au moment du budget primitif, comme le prévoient les textes. La santé financière d'une agglomération s'analyse sur le périmètre du « groupe territorial » (communauté d'agglomération + communes membres).

Le tableau ci-dessous montre que notre groupe territorial affiche des résultats favorables au regard des moyennes nationales du budget principal:

- bien que le niveau des recettes soit légèrement inférieur à la moyenne, le niveau des dépenses (fonctionnement et investissement) du groupe territorial est proche de la moyenne,
- le territoire dispose d'un autofinancement sensiblement plus important que la moyenne,
- il est plutôt moins endetté que la moyenne,
- son ratio de désendettement (Encours/Epargne brute) est également inférieur à la moyenne.

€ par habitant	Budget principal - territoire de la CAGB - 2011 & 2012						Budget principal - France - 2011		
	CAGB		Communes de la CAGB		TOTAL		CA	Com. des CA	TOTAL
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011		
<b>Recettes Réelles Fonct</b>	362	486	1 205	1 219	<b>1 567</b>	<b>1 705</b>	408	1 316	<b>1 724</b>
<b>Dépenses Réelles Fonct</b>	274	375	1 006	1 010	<b>1 280</b>	<b>1 385</b>	320	1 127	<b>1 447</b>
<b>CAF</b>	88	111	199	209	287	320	87	189	276
<b>Encours</b>	174	152	752	821	926	973	354	1 024	1 378
<b>Encours / CAF</b>	1.7	1.4	3.8	3.9	3.2	3.0	4.1	5.4	5.0
<b>Dépenses d'Equipement**</b>	77	60	369	448	<b>446</b>	<b>508</b>	152	346	<b>498</b>

\*\* 20, 21, 23 (yc 204)

La CAF est proche de la notion d'épargne brute. Elle est calculée hors provision Versement transport (VT).

**Les autres informations financières qui composent les annexes budgétaires du Compte administratif seront disponibles sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante (contact : Bureau des Assemblées au 03.81.65.79.60 ou [admgenerale@grandbesancon.fr](mailto:admgenerale@grandbesancon.fr)) :**

**<http://www.assemblee-grandbesancon.fr/>**

## **Elles concernent :**

### **A - Eléments du bilan**

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
- A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
- A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)
- A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)
- A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) – Sorties
- A10.3 – Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – Sorties
- A11 – Etat des travaux en régie
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

### **B - Engagements hors bilan**

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### **C - Autres éléments d'informations**

- C1.1 - Etat du personnel
- C1.2 - Actions de formation des élus
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes